



Conseil de sécurité

Soixante-treizième année

8421^e séance

Jeudi 13 décembre 2018, à 10 h 25

New York

Provisoire

Président : M. Adom. (Côte d'Ivoire)

Membres :

Bolivie (État plurinational de)	M ^{me} Cordova Soria
Chine	M. Wu Haitao
États-Unis d'Amérique	M. Cohen
Éthiopie	M ^{me} Guadey
Fédération de Russie	M. Polyanskiy
France	M ^{me} Gueguen
Guinée équatoriale	M. Ndong Mba
Kazakhstan	M. Tumysh
Koweït	M. Alotaibi
Pays-Bas	M ^{me} Gregoire Van Haaren
Pérou	M. Tenya
Pologne	M. Radomski
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Allen
Suède	M. Skoog

Ordre du jour

Région de l'Afrique centrale

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afrique centrale et sur les activités du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (S/2018/1065)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 25.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Région de l'Afrique centrale

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afrique centrale et les activités du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (S/2018/1065)

Le Président : Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. François Louncény Fall, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale, et M^{me} Reena Ghelani, Directrice des opérations et de la communication du Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2018/1065 qui contient le rapport du Secrétaire général sur la situation en Afrique centrale et les activités du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale.

Je donne maintenant la parole à M. Fall.

M. Fall (*parle en anglais*) : Je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, de cette occasion qui m'est donnée de rendre compte au Conseil de sécurité de la situation en Afrique centrale et des activités du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale depuis la publication du rapport dont le Conseil est saisi (S/2018/1065). Qu'il me soit permis de souligner quelques points et de tenir ses membres informés des faits nouveaux les plus récents.

À Sao Tomé-et-Principe, le 22 novembre, l'Assemblée nationale a été inaugurée et Delfim Santiago das Neves, de la coalition de l'opposition, a été élu nouveau Président de l'Assemblée. Le 29 novembre, le Président Evaristo do Espírito Santo Carvalho a nommé Jorge Lopes Bom Jesús, chef du Mouvement pour la libération de Sao Tomé-et-Principe/Parti social-démocrate, au poste de Premier Ministre. Le 3 décembre, le Président a prêté serment devant le Gouvernement de M. Bom Jesús, qui est composé de 12 ministres, dont trois femmes, et de deux Secrétares d'État. Je me dois de féliciter toutes les parties prenantes à Sao Tomé-et-Principe pour leur engagement à régler leurs différends

par le biais des mécanismes constitutionnels afin de désamorcer les tensions qui ont surgi à la suite des élections législatives du 7 octobre. Je tiens également à féliciter le peuple de Sao Tomé-et-Principe des efforts inlassables qu'il déploie pour maintenir la paix et la stabilité. C'est un exemple positif à suivre.

Au Gabon, la situation reste calme après les élections législatives et locales d'octobre. Toutefois, les spéculations sur l'état de santé du Président Ali Bongo Ondimba restent préoccupantes, tandis que certains dirigeants de l'opposition et de la société civile continuent de critiquer la décision de la Cour constitutionnelle de modifier l'article 13 de la Constitution, le 14 novembre, afin d'autoriser le Vice-président à présider le Conseil des ministres en cas d'indisponibilité temporaire du chef de l'État. Entre-temps, en étroite coordination avec les principaux partenaires internationaux, j'ai continué de m'entretenir avec les acteurs politiques à Libreville et d'exhorter tous les Gabonais à respecter la Constitution et à préserver l'unité, la paix et la stabilité du pays.

Je reste préoccupé par la situation dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du Cameroun. Je réaffirme l'attachement de l'ONU à l'intégrité territoriale et à l'unité du pays. La violence n'a pas diminué et des allégations de violations des droits de l'homme par toutes les parties continuent d'être signalés. Un prêtre kényan a été tué par balle le 21 novembre à Kembong, dans la région du Sud-Ouest, et, le 24 novembre, trois prêtres de l'archidiocèse de Buea, région du Sud-Ouest, et un chauffeur, ont été enlevés par des hommes armés non identifiés.

Le nombre de personnes déplacées à l'intérieur du pays et de réfugiés au Nigéria voisin reste élevé. Plusieurs écoles restent fermées dans les régions du Sud-Ouest et du Nord-Ouest. Je suis particulièrement préoccupé par les effets de la crise sur les femmes et les enfants. Au cours de ma visite au Cameroun du 17 au 22 novembre, j'ai rencontré de hauts responsables du Gouvernement et insisté auprès de tous les acteurs sur la nécessité d'un dialogue sans exclusive comme moyen constructif et durable de progresser vers un règlement pacifique de la crise.

Je salue les efforts déployés par le Gouvernement pour fournir un accès et une aide humanitaires. Il s'agit d'un pas important dans la bonne direction. À cet égard, j'appelle également le Gouvernement à continuer de garantir l'accès des partenaires humanitaires aux populations dans le besoin et à veiller à ce que toutes les violations des droits de l'homme soient traitées. J'ai été

encouragé par l'engagement du Gouvernement à mettre en place des plans pour s'attaquer aux causes profondes de la crise, notamment grâce à une décentralisation accélérée et aux activités de la Commission nationale pour la promotion du bilinguisme et du multiculturalisme. J'encourage les autorités nationales à poursuivre ces efforts, notamment en mettant en œuvre des mesures de confiance dès que possible.

Le 30 novembre, le Président Biya a signé un décret portant création du Comité national de désarmement, de démobilisation et de réintégration, basé à Yaoundé, avec des centres régionaux à Bamenda, Buea et Mora, respectivement dans les régions du Nord-Ouest, du Sud-Ouest et de l'Extrême-Nord. Le Comité national, placé sous l'autorité du Premier Ministre, est chargé d'organiser le désarmement, la démobilisation et la réinsertion des anciens combattants de Boko Haram et des groupes armés dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. Dans le cadre d'un dialogue plus large, j'encourage le Comité à travailler en étroite concertation avec les groupes concernés, notamment la société civile et les communautés, afin de veiller à ce que les besoins particuliers des trois régions et de leurs populations soient satisfaits. Le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC) est prêt à appuyer le Gouvernement dans ses efforts pour trouver une solution durable à la crise dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, ainsi qu'à continuer d'aider les autorités nationales dans la lutte contre Boko Haram dans le contexte des cadres régionaux existants, en collaboration avec les États et organisations régionales concernés.

Au Tchad, les élections législatives, qui devaient avoir lieu depuis 2015 et étaient initialement prévues pour novembre 2018, ont été reportées. J'encourage les autorités tchadiennes à organiser ces élections dans les meilleurs délais et appelle la communauté internationale à fournir l'appui financier nécessaire au Gouvernement tchadien, selon les besoins. Dans le même temps, je me félicite du fonctionnement efficace du cadre national pour le dialogue politique, qui joue un rôle clef dans la préparation des élections législatives. Les 6 et 7 décembre, alors que je me trouvais au Tchad pour la réunion ministérielle du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale, j'ai rencontré des membres du Gouvernement pour discuter, entre autres, des questions de paix et de sécurité en Afrique centrale et des conflits croissants entre agriculteurs et éleveurs dans le cadre de la transhumance. J'ai également été encouragé par

l'engagement des autorités nationales à assurer la sécurité de la population vivant dans le désert du Tibesti, près de la frontière avec la Libye, qui a été touchée par les attaques récentes menées par des éléments armés. Je lance un appel aux autorités tchadiennes pour qu'elles cherchent des moyens pacifiques de faire face à cette situation de manière durable.

(L'orateur poursuit en français)

La récente montée de violence en République centrafricaine présente un risque pour la sécurité dans la sous-région. Une grande partie de la population compte encore des déplacés internes et a besoin d'une assistance humanitaire. Dans le cadre de mon mandat régional, je continue d'exhorter les pays de la sous-région à faire en sorte que leurs efforts convergent vers un appui à l'Initiative africaine pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine, et à rester engagés de façon concertée et constructive durant l'étape critique de mise en œuvre d'un accord éventuel. Par ailleurs, je continue d'appuyer les efforts en cours pour opérationnaliser et revitaliser les commissions mixtes entre la République centrafricaine et ses voisins, en tant que mécanismes qui permettront d'améliorer la coopération entre ces États afin de gérer efficacement les questions transfrontalières. Je continuerai de mobiliser les soutiens nécessaires à l'Initiative africaine, en coordination avec le Représentant spécial pour la République centrafricaine, M. Parfait Onanga-Anyanga.

L'Armée de résistance du seigneur (LRA) continue de menacer la sécurité des populations en République centrafricaine et en République démocratique du Congo. J'encourage donc l'Union africaine à adopter une approche globale et prudente dans le cadre de ses efforts en cours visant à remplacer l'Initiative de coopération régionale pour l'élimination de la LRA, afin qu'il n'y ait aucun vide sécuritaire que le groupe pourrait exploiter pour relancer et intensifier ses activités de déstabilisation.

L'extrémisme violent et le terrorisme demeurent une menace importante à la sécurité et au développement dans la sous-région. Même si beaucoup de progrès ont été accomplis dans la lutte contre Boko Haram, ce groupe terroriste poursuit ses attaques indiscriminées contre les forces de défense et de sécurité, et les civils. En réponse, les pays de la sous-région continuent d'intensifier leurs efforts pour combattre le groupe à travers une meilleure coopération. Il est important que les États de l'Afrique centrale et de l'Ouest développent des stratégies qui s'attaquent aux causes profondes de l'insurrection. À

cet effet, je salue la tenue du sommet de la Commission du bassin du lac Tchad qui s'est déroulé à N'Djamena, au Tchad, le 29 novembre, pour discuter des voies et moyens de répondre à la hausse récente des activités de Boko Haram dans la région.

Le sommet conjoint des chefs d'État et de gouvernement de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) sur la paix, la sécurité, la stabilité et la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, qui s'est tenu à Lomé le 30 juillet, marque une étape importante pour les deux sous-régions dans leur lutte contre les menaces sécuritaires qui leur sont communes. Le BRENUAC a déjà initié des actions auprès du Secrétariat général de la CEEAC, en coordination avec le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS), pour appuyer la mise en œuvre effective de la Déclaration de Lomé sur la paix, la sécurité, la stabilité et la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, qui présente les décisions du sommet conjoint. C'est dans ce contexte qu'il est prévu une réunion des experts du Secrétariat général de la CEEAC et de la Commission de la CEDEAO, pour s'accorder sur un plan d'action conjoint de mise en œuvre de la Déclaration de Lomé. En attendant, je continue de travailler en étroite collaboration avec le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, M. Mohamed Ibn Chambas, en appui à la coordination des efforts pour faire face aux menaces du terrorisme et de l'extrémisme violent.

L'insécurité liée à la transhumance gagne du terrain en Afrique centrale. D'après certains rapports, le 22 novembre, huit personnes auraient été tuées lors d'un affrontement entre agriculteurs et éleveurs à Abéché, dans l'est du Tchad. Dans ce contexte, le Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale facilite les discussions sur ce problème qui est transnational de par sa nature et a des implications économiques, sécuritaires, politiques et environnementales. Le BRENUAC continuera de travailler avec la CEEAC pour répondre à ce problème, tout en maintenant une collaboration étroite avec l'UNOWAS, étant donné les aspects inter-régionaux de cette question. Au cours du premier semestre de 2019, le Représentant spécial Chambas et moi-même effectuerons une visite de terrain dans certaines des régions affectées par les conflits entre agriculteurs et éleveurs. En sa qualité de Secrétariat du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des

questions de sécurité en Afrique centrale, le BRENUAC a appuyé l'organisation de la 47^e réunion du Comité à N'Djamena, du 3 au 7 décembre. À ce jour, le Comité est le seul forum qui permet aux États de l'Afrique centrale de se réunir régulièrement au niveau ministériel pour discuter des questions de sécurité communes.

Le Secrétaire général de la CEEAC et moi-même avons saisi cette occasion pour plaider pour la ratification, par tous les États de la CEEAC, de la Convention de l'Afrique centrale pour le contrôle des armes légères et de petit calibre, de leurs munitions et de toutes pièces et composantes pouvant servir à leur fabrication, réparation et assemblage, dite Convention de Kinshasa. Avec le Directeur du Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique, nous avons lancé, en marge du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale, un projet conjoint intitulé « Soutien aux États africains dans le cadre de la vision Faire taire les armes en Afrique d'ici 2020 : renforcement des capacités des États d'Afrique centrale ».

Conformément au mandat qu'il a reçu du Conseil, le BRENUAC est resté déterminé à appuyer les États membres de l'Afrique centrale et les organisations sous-régionales, en particulier la CEEAC. Tout en appuyant les efforts consentis pour maintenir la paix, j'exhorte les États membres de la CEEAC à demeurer attachés à la réforme institutionnelle de l'organisation sous-régionale et à accélérer ce processus. Je suis convaincu que l'aboutissement de la réforme marquera une étape importante pour l'organisation, dans le sens de l'amélioration de son fonctionnement, y compris des mécanismes de financement pour assurer la mise en œuvre effective des projets clefs dans les domaines de la paix, de la sécurité et de la gouvernance.

Comme l'a recommandé le Conseil de sécurité dans sa déclaration présidentielle du 10 août 2018 (S/PRST/2018/17), le mandat et les activités du BRENUAC seront soumis à un examen stratégique en 2019, avant la présentation du prochain rapport du Secrétaire général sur la situation en Afrique centrale et les activités du Bureau régional. Dans ce contexte, je me réjouis de l'appui constant du Conseil au rôle spécifique joué par le BRENUAC en tant que Bureau régional des Nations Unies traitant des questions politique et de paix et de sécurité, dans une sous-région dotée de ressources considérables, mais faisant face à d'énormes défis, ce qui exige une approche concertée et coordonnée de la communauté internationale. En tant que chef du BRENUAC, je reste déterminé à apporter le meilleur soutien

possible aux États Membres et à produire des résultats positifs pour prévenir les conflits et maintenir la paix en Afrique centrale.

Le Président : Je remercie M. Fall pour sa déclaration.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Ghelani.

M^{me} Ghelani (*parle en anglais*) : La violence, l'extrême pauvreté, les changements climatiques et l'accroissement démographique sont autant de facteurs qui exacerbent comme jamais auparavant la vulnérabilité de millions de personnes en Afrique centrale. Mon exposé aujourd'hui sera axé sur les principales crises humanitaires qui sévissent dans la région, notamment celles qui touchent la République démocratique du Congo, la République centrafricaine, le Tchad et le Cameroun.

Sur les plus de 180 millions de personnes vivant en Afrique centrale, selon les estimations, près de 26 millions auront besoin d'aide humanitaire et de protection en 2019, ce qui représente une augmentation spectaculaire de 22 % par rapport à 2018. Une personne sur sept en Afrique centrale est prise au piège d'une crise et a besoin d'urgence d'aide humanitaire et de protection, alors que la moyenne mondiale est d'une personne sur 70. Près de la moitié de ceux qui ont besoin d'aide humanitaire et de protection en Afrique centrale se trouvent en République démocratique du Congo. La situation humanitaire dans ce pays s'est encore dégradée en 2018 et compte parmi les crises les plus importantes et les plus complexes au monde.

Comme indiqué dans la résolution 2439 (2018), la poussée d'Ebola dans le nord-est de la République démocratique du Congo survient dans le cadre de besoins humanitaires bien plus vastes. L'épidémie d'Ebola a déjà tué 289 personnes, et elle continue de se propager. L'intervention est rendue particulièrement difficile par les conditions de sécurité extrêmement précaires et les attaques perpétrées contre les civils par des groupes armés non étatiques, qui interrompent les efforts d'endiguement. Afin d'atténuer les effets possibles d'une éventuelle propagation de l'épidémie aux pays voisins, le Coordonnateur des secours d'urgence, M. Mark Lowcock, a approuvé hier le versement à la région de 10 millions de dollars en provenance du Fonds central pour les interventions d'urgence (CERF). L'attention accordée à l'épidémie d'Ebola, même si elle est la bienvenue, ne doit toutefois pas occulter

la multitude de crises simultanées dont souffre la République démocratique du Congo.

En tout, ce sont plus de 12 millions de personnes qui ont besoin d'une aide humanitaire. L'épidémie de choléra qui frappe actuellement est la plus importante enregistrée ces 15 dernières années. Avec plus de 26 000 personnes touchées et près de 900 décès enregistrés cette année, le choléra a fait plus de morts en République démocratique du Congo que le virus Ebola. Les conditions de sécurité se sont détériorées dans l'est du pays, provoquant de nouveaux déplacements massifs de personnes en quête de sécurité et de protection. En outre, l'afflux de plus de 360 000 ressortissants congolais revenant d'Angola ajoute à la fragilité de la province du Kasai, qui est déjà en proie à des conflits interethniques qui durent depuis des années.

Je reviens juste de République centrafricaine où, comme le Représentant spécial Fall l'a dit dans son exposé, la situation humanitaire est extrêmement grave également. Des régions autrefois relativement stables, comme le sud-est, où des programmes de relèvement et de développement sont sur le point d'être lancés, sont retombées cette année dans le conflit. La recrudescence de la violence a prélevé un lourd tribut sur la population centrafricaine, avec 2,9 millions de personnes, soit plus de la moitié de la population, ayant désormais besoin d'une aide humanitaire. Le nombre de personnes déplacées atteint plus de 640 000 – soit une augmentation de plus de 60 % rien que cette année. Un enfant sur quatre dans le pays est déplacé. Alors que les besoins augmentent, le nombre croissant d'incidents de sécurité, y compris des attaques directes contre les organismes d'aide et leur personnel, a rendu encore plus difficile l'accès aux personnes ayant besoin d'aide.

Comme indiqué auparavant, l'aggravation de la situation en République centrafricaine a également eu un impact important sur les pays voisins. Le Cameroun accueille aujourd'hui 268 000 réfugiés centrafricains, et le Tchad plus de 100 000, ce qui représente une charge considérable pour les communautés d'accueil déjà vulnérables, d'autant que nombre de réfugiés n'ont guère de chances de rentrer chez eux, en République centrafricaine, dans un proche avenir.

En outre, le Tchad, le Cameroun, le Nigéria et le Niger sont gravement affectés par les crises provoquées par Boko Haram dans la région du bassin du lac Tchad. À cause de cette crise régionale qui en est maintenant à sa neuvième année, 2,4 millions de personnes ont abandonné leurs foyers et quelque 10,8 millions de personnes

ont aujourd'hui besoin d'assistance humanitaire et de protection. La persistance de l'insécurité demeure le principal obstacle au retour des réfugiés et au rétablissement de leurs moyens de subsistance. La situation en matière de protection dans la région du bassin du lac Tchad reste particulièrement grave, avec de fréquents meurtres, enlèvements, opérations-suicides et autres attaques attribuées à Boko Haram, ainsi qu'une forte prévalence de la violence sexuelle et sexiste. Les filles risquent toujours gravement d'être enlevées et utilisées dans des attentats-suicides. Comme le Représentant spécial Fall l'a indiqué, la situation des femmes et des enfants est particulièrement préoccupante.

Au-delà de la crise régionale dans le bassin du lac Tchad et de l'afflux de réfugiés en provenance de République centrafricaine, le Cameroun est aussi confronté à une crise humanitaire dans ses régions du Sud-Ouest et du Nord-Ouest, comme cela a été déjà dit. Depuis le dernier exposé présenté au Conseil par le Représentant spécial Fall sur l'Afrique centrale il y a six mois, le nombre de déplacés dans ces zones du Cameroun a triplé pour atteindre aujourd'hui plus de 430 000. En outre, plus de 30 000 Camerounais ont passé la frontière avec le Nigéria en quête de refuge. C'est aujourd'hui une des crises liées au déplacement des populations évoluant le plus rapidement en Afrique. La majorité des personnes déplacées se cachent dans des forêts denses, sans abri adéquat et sans nourriture, eau ni services de base. Les écoles et les marchés sont aussi perturbés, et les besoins en matière de santé sont alarmants.

Comme le Secrétaire général le souligne dans son rapport (S/2018/1065), nous observons avec une profonde préoccupation la détérioration des conditions de sécurité dans le Sud-Ouest et le Nord-Ouest du Cameroun, où des atteintes à la protection des civils, des meurtres, des incendies de maisons et de villages, des cas d'extorsion et des enlèvements ont été signalés. Il y a eu de multiples attaques contre des écoles et des menaces contre des étudiants et des enseignants, y compris deux cas d'enlèvement massif de 78 élèves et de trois enseignants le mois dernier à Bamenda et de 20 élèves à Kumba, qui ont été libérés par la suite.

Malgré un accès limité, les partenaires humanitaires sont en train de renforcer leur présence dans ces régions du Cameroun. Une aide alimentaire est parvenue à plus de 17 000 personnes jusqu'à présent et près de 4 000 autres ont reçu des matériaux pour construire des abris. Toutefois, le grave sous-financement a pesé lourdement sur la capacité de la communauté

humanitaire de réagir à l'escalade de la crise. Les principales sources de financement sont actuellement le Fonds central pour les interventions d'urgence, dont le guichet interventions d'urgence sera épuisé à la fin de ce mois, et le propre financement interne sans affectation particulière des agences.

Le manque de financement dont souffrent les partenaires humanitaires au Cameroun s'inscrit dans le cadre d'une tendance régionale plus large. Cette année, tous les plans d'intervention humanitaire en Afrique centrale, à savoir pour le Burundi, le Cameroun, la République centrafricaine, le Tchad et la République démocratique du Congo, sont financés à un taux bien inférieur à la moyenne mondiale de 56 %. Le plan d'intervention humanitaire pour le au Cameroun est le moins financé de tous, avec des besoins qui n'ont été couverts qu'à hauteur de 39 %. Cela doit changer pour que la réponse humanitaire dans la région soit pleinement efficace, et nous appelons les États Membres à y apporter d'urgence leur appui.

Au cours des six derniers mois, les crises humanitaires en Afrique centrale ont non seulement persisté, mais plusieurs d'entre elles se sont également encore aggravées. Nombre de ces crises trouvent leur origine dans des conflits armés en cours. Le renforcement de la protection des civils, question centrale inscrite à l'ordre du jour du Conseil de sécurité, est de la plus haute importance dans cette région. Nous espérons que le débat d'aujourd'hui nous rapprochera encore d'une réponse collective qui soit à la hauteur des besoins et des aspirations des peuples d'Afrique centrale.

Le Président : Je remercie M^{me} Ghelani de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil de sécurité qui souhaitent faire une déclaration.

M. Allen (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Représentant spécial Fall et M^{me} Ghelani, du Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires, du point qu'ils ont fait au Conseil aujourd'hui, et de tout ce que leurs équipes respectives font dans cette région qui est complexe et sensible, comme ils l'ont tous deux précisé.

Aujourd'hui, j'aborderai les questions qui touchent l'ensemble de la région : la situation dans les régions anglophones du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du Cameroun et les répercussions de la présence de Boko Haram dans le bassin du lac Tchad. Je n'aborderai pas les questions de la République démocratique du Congo,

du Burundi ou de la République centrafricaine, car nous avons l'occasion de les examiner lors d'autres séances du Conseil.

Le Royaume-Uni se félicite de l'approche globale adoptée par le Représentant spécial, s'agissant tant du rapport (S/2018/1065) dont nous sommes saisis que de la promotion de la paix et de la stabilité en Afrique centrale. Une approche qui couvre la situation politique, humanitaire et des droits de l'homme et qui s'attaque aux causes profondes est cruciale pour la prévention et le règlement des conflits. Nous nous félicitons également de l'action menée par le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC) pour faire progresser le programme pour les femmes et la paix et la sécurité au titre de la résolution 1325 (2000). Nous encourageons le BRENUAC à continuer de mettre l'accent sur le renforcement des capacités des organisations régionales pour permettre l'exécution de leurs initiatives en ce qui concerne les mécanismes d'alerte rapide, la prévention des conflits et la consolidation de la paix.

Je voudrais maintenant me concentrer sur un pays qui suscite des inquiétudes particulières dans la région, à savoir le Cameroun. Je voudrais tout d'abord dire que le Royaume-Uni salue les nombreuses contributions positives que le Cameroun apporte à la stabilité dans la région, notamment son engagement continu à lutter contre Boko Haram et le sanctuaire que le Cameroun offre aux réfugiés du Nigéria et de la République centrafricaine. Toutefois, nous sommes inquiets de la détérioration réelle et rapide des conditions de sécurité et de la situation humanitaire dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du Cameroun.

En particulier, nous sommes inquiets des niveaux élevés de déplacements et prenons très au sérieux l'avertissement de M^{me} Ghelani, à savoir qu'il s'agit désormais de l'une des crises de déplacement qui connaît la croissance la plus rapide en Afrique. Les informations faisant état de violations des droits de l'homme et d'atteintes à ces droits commises par des groupes séparatistes armés et par les forces gouvernementales, notamment des exécutions extrajudiciaires, d'autres meurtres, des enlèvements et des entraves à la liberté de circulation et à l'accès aux soins de santé et à l'enseignement, telles que décrites dans le rapport du Secrétaire général, font que nous devons toujours être attentifs au risque d'escalade de la situation, touchant la paix et la stabilité de manière générale dans la région de l'Afrique centrale. Nous avons déjà vu plus

de 30 000 Camerounais s'enfuir vers le Nigéria. S'il n'est pas répondu aux griefs, les tensions risquent de s'intensifier davantage.

Ces préoccupations ne sont pas nouvelles. Comme d'autres de mes collègues, je les ai soulevées lors du débat du Conseil en mars (voir S/PV.8212). Malheureusement, les mesures qui s'imposaient pour remédier à la situation n'ont pas été prises et, depuis mars, elle s'est encore détériorée. Nous nous félicitons de l'engagement pris récemment par le Président Biya de remédier à la situation, mais les mots à eux seuls ne suffiront pas. Nous exhortons vivement le Gouvernement camerounais à prendre des mesures d'urgence, notamment en s'attaquant activement à la situation en entamant un dialogue ouvert à tous avec les dirigeants anglophones pour régler les questions sous-jacentes; en prenant des mesures de confiance afin de désamorcer les tensions et de créer les conditions propices au dialogue, notamment la libération des détenus politiques et la mise en œuvre des propres engagements du Gouvernement sur la décentralisation et des recommandations de la Commission nationale pour la promotion du bilinguisme et du multiculturalisme; et en garantissant un accès humanitaire sans entrave ainsi qu'un accès aux spécialistes des droits de l'homme à toutes les régions du pays. Par ailleurs, j'espère bien que le Représentant spécial du Secrétaire général aura accès à tous les lieux où il souhaite se rendre. Il faut également veiller à ce que tous les responsables de violations des droits de l'homme et d'atteintes à ces droits soient tenus de rendre des comptes. Nous appelons également les groupes armés concernés à cesser leurs attaques contre les civils; à garantir un accès humanitaire sans entrave et un accès aux spécialistes des droits de l'homme; et à collaborer avec le Gouvernement sur ces questions.

Le Royaume-Uni, pour sa part, s'est engagé à appuyer le Cameroun, et il me plaît d'annoncer aujourd'hui que notre pays contribue à hauteur de 3,1 millions de dollars à la réponse des Nations Unies dans les régions anglophones. Cela équivaut à 20 % de l'appel éclair lancé cette année pour la crise anglophone afin de répondre aux besoins humanitaires et médicaux immédiats. Nous encourageons vivement les autres États Membres à financer ce projet en tant qu'élément important de l'effort de prévention des conflits. La prévention d'une crise coûte beaucoup moins cher que son règlement.

Jusqu'à présent, nous avons directement fait part de nos préoccupations au Gouvernement camerounais,

et ce, calmement, et nous sommes déterminés à travailler avec lui de toutes les manières possibles pour l'aider à régler cette situation. Mais je crains qu'à moins que des mesures ne soient prises et que la situation ne s'améliore, la situation au Cameroun est susceptible d'inquiéter encore davantage les membres du Conseil de sécurité et de prendre une place plus importante dans nos discussions.

Outre le Cameroun, je voudrais faire part de notre inquiétude persistante face à la situation humanitaire et aux conditions de sécurité dans l'ensemble du bassin du lac Tchad, qui continuent de se détériorer. Le Royaume-Uni a joué son rôle en fournissant une aide humanitaire, ainsi qu'un appui important, en particulier pour aider les forces de sécurité nigérianes dans la lutte contre Boko Haram et contre le groupe « Province d'Afrique de l'Ouest de l'État islamique », mais cette question nécessite l'attention et l'appui constants de la communauté internationale.

La détérioration des conditions de sécurité dans le nord-est du Nigéria est particulièrement préoccupante, et je note que le Secrétaire général partage cette préoccupation. Le groupe « Province d'Afrique de l'Ouest de l'État islamique » a augmenté la fréquence, la portée et la sophistication de ses attaques et a attaqué des bases militaires avancées dans le nord-est du Nigéria. L'exécution par ce groupe de travailleurs humanitaires tels que Saifura Khorsa et Hauwa Liman, qui ont tous deux été enlevés alors qu'ils prodiguaient des soins prénatals à des communautés qui ont désespérément besoin d'aide, nous rappelle avec éloquence la cruauté des activités du groupe « Province d'Afrique de l'Ouest de l'État islamique ».

Je voudrais terminer en réaffirmant que nous avons une occasion d'empêcher la poursuite des conflits et de prévenir ensemble les souffrances et l'insécurité qui en découlent inévitablement. J'espère que nous pourrons tous agir en ce sens.

M. Skoog (Suède) (*parle en anglais*) : Nous remercions le Représentant spécial Fall et M^{me} Ghelani de leurs exposés d'aujourd'hui et de leurs efforts inlassables et très importants. Ils peuvent compter sur notre appui, tant à l'action préventive menée par le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC) qu'à l'action humanitaire menée par le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires.

Tout au long de son mandat au Conseil, la Suède a eu pour priorité de plaider pour que l'accent soit davantage mis sur la diplomatie préventive. L'un des outils opérationnels les plus efficaces dont dispose l'ONU pour prévenir les conflits, ce sont précisément ses bureaux régionaux, qui sont particulièrement bien placés pour engager un dialogue constructif et fournir un accompagnement politique, avec des connaissances locales, une continuité et un respect. Ils peuvent adopter une approche globale des problèmes et aider les pays à s'attaquer aux causes profondes des conflits, ainsi qu'apporter des réponses régionales efficaces et coordonnées, notamment pour promouvoir l'intégration régionale, la coopération transfrontalière et le développement. En conséquence, il faut continuer d'appuyer activement l'action de ces importants bureaux régionaux et de nos envoyés régionaux, et nous pensons que leur capacité doit être encore renforcée.

Lors de la visite conjointe qu'elle a effectuée au Tchad cet été avec le Représentant spécial Fall et la Vice-Secrétaire générale Amina Mohammed, la Ministre des affaires étrangères de mon pays, M^{me} Margot Wallström, a vu de ses propres yeux les effets dévastateurs des changements climatiques sur les communautés locales, en particulier sur les femmes. Les risques pour la sécurité liés au climat font partie des problèmes qui exigent à la fois une approche globale et une intervention régionale. Nous accueillons avec satisfaction l'analyse approfondie sur le climat et la sécurité qui figure dans le rapport du Secrétaire général (S/2018/1065). Nous espérons que cette approche sera reproduite dans d'autres régions et par toutes les composantes du système des Nations Unies.

La multiplication des conflits entre les agriculteurs et les éleveurs, aggravés par les incidences des changements climatiques, représente une tendance préoccupante. Nous nous félicitons de l'adoption d'un plan régional visant à renforcer la prévention des conflits et les mécanismes d'alerte rapide aux niveaux national et régional, avec la participation des femmes et des jeunes. Nous apprécions les efforts que déploie le BRENUAC à cet égard.

La situation en Afrique centrale est dominée par les élections dans un certain nombre de pays de la sous-région, comme nous venons de l'entendre. Nous devons continuer de garantir la participation égale et sans entrave des femmes à ces processus, notamment en leur offrant la possibilité de se présenter à des élections. L'ouverture de centres de crise, à l'initiative de la Ligue

internationale des femmes pour la paix et la liberté, est un bon exemple de la manière dont les femmes peuvent être encouragées à participer aux élections. L'opérationnalisation du plan d'action régional pour les femmes et la paix et la sécurité demeure cruciale, et il faut, à cet égard, appuyer les initiatives du BRENUAC et des organisations régionales.

Dans l'esprit de la diplomatie préventive, il importe de remédier à la détérioration de la situation au Cameroun. Nous sommes profondément préoccupés par la gravité de la situation humanitaire que j'ai décrite aujourd'hui et les déplacements massifs occasionnés par la crise dans le Nord-Ouest et le Sud-Ouest du pays. Les informations persistantes et préoccupantes faisant état de graves violences, notamment des exécutions extrajudiciaires, des enlèvements et des entraves à la liberté de circulation, doivent faire l'objet d'enquêtes, et le principe de responsabilité doit être appliqué pour toutes les violations des droits de l'homme. Une crise persistante risque d'avoir de graves conséquences dans la région, notamment sur la lutte contre le terrorisme dans le bassin du lac Tchad et les initiatives de paix en République centrafricaine. Comme nous l'avons entendu aujourd'hui, il s'agit du flux de déplacements qui s'accélère le plus rapidement, et cela pose une menace évidente pour la paix et la sécurité internationales.

Pour inverser cette trajectoire, la période postélectorale doit ouvrir des perspectives. Nous exhortons donc toutes les parties à mettre immédiatement fin à la violence et nous appelons le Gouvernement à prendre d'urgence des mesures concrètes pour instaurer une confiance véritable, comme l'a souligné le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Fall, ce matin. Il importe notamment d'instaurer et de faciliter un dialogue sans exclusive avec les communautés de la région anglophone, ainsi que de libérer les prisonniers politiques. Un accès humanitaire sûr et sans entrave doit être systématiquement garanti, conformément aux principes humanitaires. L'accès doit également être accordé aux observateurs des droits de l'homme et aux médias afin qu'ils contribuent à établir les faits.

Une mobilisation internationale unie est nécessaire pour aider le Cameroun à gérer cette crise, notamment en renforçant la confiance et en surmontant les divisions. L'appui international est également nécessaire pour remédier à la situation humanitaire. Nous encourageons donc le Gouvernement à solliciter l'appui de l'ONU et des acteurs régionaux. Si la crise continue de s'aggraver et que des mesures ne sont pas prises pour régler cette

situation, le Conseil devra envisager de s'engager plus activement dans un esprit de prévention.

Les conditions de sécurité dans le bassin du lac Tchad restent une source de profonde préoccupation. Le nombre d'attaques perpétrées par Boko Haram a augmenté au cours des derniers mois et la situation humanitaire ne s'améliore pas, comme nous l'avons entendu. La communauté internationale doit faire plus pour appuyer les efforts nationaux et régionaux visant à régler la situation. Nous félicitons le BRENUAC de l'appui qu'il continue de fournir à la Commission du bassin du lac Tchad et nous accueillons avec satisfaction la mise en œuvre de la Stratégie régionale en faveur de la stabilisation, du redressement et de la résilience des zones du bassin du lac Tchad touchées par Boko Haram. La Suède continuera d'apporter sa contribution, notamment en fournissant une aide humanitaire substantielle, ainsi que dans le cadre de l'appui et de la coopération de l'Union européenne pour le développement, à la lutte que mène la Force multinationale mixte contre Boko Haram.

Enfin, les bureaux régionaux des Nations Unies, notamment le BRENUAC, ont un rôle important à jouer alors que l'ONU s'oriente vers une approche centrée sur la prévention dans une optique de pérennisation de la paix. Un grand nombre des problèmes de sécurité auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui, notamment les changements climatiques et le terrorisme, ne s'arrêtent pas aux frontières nationales et nécessitent, par défaut, d'intervenir aux niveaux régional et international. Hors du cadre du Conseil de sécurité, nous continuerons d'appuyer l'action régionale menée par les bureaux régionaux des Nations Unies et les organisations régionales. Nous prévoyons de rester un pourvoyeur d'aide important afin de répondre aux besoins considérables décrits aujourd'hui par la Directrice, M^{me} Ghelani. Nous encourageons vivement d'autres pays à se joindre à nous et à répondre à l'appel qu'elle a lancé de matin.

M. Cohen (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Représentant spécial, M. Fall, et la Directrice, M^{me} Ghelani, des exposés qu'ils ont présentés aujourd'hui. Ils accomplissent un travail essentiel dans une région marquée par un grand nombre de problèmes politiques, économiques et sociaux, en particulier au Cameroun, sur lequel j'axerai mes observations.

La situation sécuritaire et humanitaire dans le Nord-Ouest et le Sud-Ouest du Cameroun s'est considérablement détériorée depuis la dernière séance

d'information du Conseil de sécurité sur le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC), qui s'est tenue en juin (voir S/PV.8284). La violence continue de s'aggraver, empêchant l'acheminement d'une aide humanitaire vitale destinée à 430 000 personnes déplacées et bloquant l'accès des enfants aux services de santé et d'éducation dans les zones rurales.

Le mois d'octobre a été le plus violent qu'ait connu le Cameroun ces dernières années. À en juger par les observations qui nous sont rapportées, nous craignons que novembre ne prenne le pas sur octobre en tant que mois le plus sanglant. Nous ne voulons pas que cette terrible tendance se poursuive en décembre. La violence doit s'arrêter immédiatement. La violence entre le Gouvernement et les séparatistes anglophones a entraîné des meurtres et des enlèvements de civils, notamment un missionnaire des États-Unis, tué le 30 octobre.

Face à l'insécurité croissante, des dizaines de milliers de Camerounais ont fui vers le Nigéria voisin, comme nous l'avons entendu, et des centaines de milliers de personnes ont été déplacées et ont besoin d'une aide humanitaire. Les enjeux au Cameroun sont trop élevés pour que cette crise se poursuive sans intervention. Le Cameroun reste un partenaire essentiel en matière de sécurité dans la lutte contre Boko Haram et l'État islamique en Afrique de l'Ouest, notamment en sa qualité de membre de la Force multinationale mixte. La persistance de la crise menace de détourner notre attention de nos objectifs de sécurité mutuels dans le bassin du lac Tchad.

Les États-Unis appellent à l'instauration immédiate d'un dialogue de réconciliation à large base, sans conditions préalables, entre le Gouvernement camerounais et les séparatistes dans le Nord-Ouest et le Sud-Ouest. Nous exhortons toutes les parties à renoncer à la violence, à rétablir la paix et à régler leurs différends dans le cadre d'un dialogue politique. Nous notons que dans son discours d'investiture prononcé le 6 novembre, le Président Biya s'est dit certain qu'il « existe une issue honorable, dans l'intérêt de tous ». Nous encourageons le Président Biya à honorer l'engagement qu'il a pris d'accélérer le processus de décentralisation et d'adopter les recommandations de la Commission nationale pour la promotion du bilinguisme et du multiculturalisme.

La création d'un centre de coordination de l'aide humanitaire dirigé par le Gouvernement est un événement encourageant. Cependant, le Gouvernement n'a pas fait grand-chose pour répondre aux

préoccupations que suscite son manque de respect des principes humanitaires de neutralité et d'impartialité ainsi que des garanties d'accès sans entrave pour les populations touchées par le conflit. Nous exhortons le Gouvernement camerounais à privilégier le respect des principes humanitaires et à garantir un accès sans entrave des organismes des Nations Unies et des organisations non gouvernementales humanitaires qui viennent en aide aux populations touchées par le conflit.

Les États-Unis estiment que le BRENUAC, par le biais des bons offices du Représentant spécial, M. Fall, pourrait fournir une assistance technique ainsi qu'un appui à la médiation afin de faciliter un dialogue de réconciliation à large base, sans conditions préalables. Nous espérons que la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine et la Commission de l'Union africaine renforceront leurs efforts afin d'appuyer le processus de paix. Nous les encourageons à coopérer avec le BRENUAC à cette fin.

Un Cameroun pacifique et stable est essentiel à la stabilité régionale en Afrique centrale, et il mérite et requiert une attention étroite et constante de la part du Conseil. Comme l'a souligné le Sous-Secrétaire d'État chargé des affaires africaines la semaine dernière, la dernière chose dont nous avons besoin, compte tenu des problèmes qui touchent la région, est qu'une réaction disproportionnée des forces de sécurité n'aboutisse à une radicalisation croissante et à un durcissement des positions des groupes séparatistes.

Dans la déclaration présidentielle que nous avons adoptée en août (S/PRST/2018/17), le Conseil de sécurité appelle à soumettre le mandat du BRENUAC à un examen stratégique d'ici au 1^{er} août 2019. Nous espérons poursuivre ces délibérations au cours des prochains mois pour veiller à ce que le mandat du BRENUAC soit axé sur les problèmes politiques les plus pressants dans la région d'Afrique centrale et à ce que le Bureau coordonne ses efforts avec ceux des quatre missions des Nations Unies qui opèrent dans la même zone géographique, et ce afin que nos efforts soient aussi efficaces que possible.

M^{me} Gregoire Van Haaren (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : Je tiens en premier lieu à remercier le Représentant spécial, M. Fall, et M^{me} Ghelani, du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, des exposés très clairs qu'ils ont présentés aujourd'hui. Je remercie également leurs équipes du travail extrêmement important qu'elles accomplissent.

Je mettrai l'accent sur trois questions aujourd'hui : premièrement, la situation au Cameroun; deuxièmement, la nécessité de procéder à des évaluations complètes des risques concernant les causes profondes des conflits; et troisièmement, l'importance de la coordination entre les différents bureaux des Nations Unies dans la région.

Les enseignants et les avocats dans la région anglophone du Cameroun ont demandé que leurs droits en tant que minorité soient protégés lors d'une manifestation pacifique organisée il y a deux ans. Aujourd'hui, les secteurs de la santé et de l'éducation ne fonctionnent plus. D'après les informations reçues, la violence aveugle perpétrée par l'armée camerounaise et par les groupes armés a causé la mort de civils. Plus de 437 000 personnes ont été déplacées et il existe un risque clair de contagion à l'ensemble de la région. L'escalade de la violence montre que la prévention des conflits nécessite plus que de simples paroles; elles doivent être suivies de mesures concrètes.

Le Royaume des Pays-Bas appuie pleinement l'intégrité territoriale du Cameroun. Nous engageons le Gouvernement à ouvrir un dialogue véritable et inclusif avec toutes les parties concernées, notamment avec des représentantes féminines. Nous soutenons sans réserve le travail du Représentant spécial du Secrétaire général, M. Fall, et demandons au Gouvernement camerounais de mettre en œuvre des mesures de confiance, y compris la libération de prisonniers politiques. Nous remercions le Représentant spécial de sa visite récente dans le pays et d'accorder à la crise l'attention qu'elle mérite.

Les violations des droits de l'homme par toutes les parties doivent faire l'objet d'enquêtes et leurs auteurs doivent répondre de leurs actes. Nous engageons le Gouvernement camerounais et les groupes armés à octroyer aux observateurs des droits de l'homme et aux travailleurs humanitaires un accès sans restriction aux régions anglophones. Pour satisfaire les besoins des personnes déplacées, il est essentiel d'augmenter le financement du plan de secours humanitaire.

S'agissant de ma deuxième série d'observations, sur la nécessité de renforcer les évaluations communes et globales des risques pour toutes les causes profondes des conflits, la situation dans le bassin du lac Tchad continue d'être une source de préoccupation. Comme l'ont souligné les deux exposés présentés aujourd'hui, la situation fournit un terreau fertile à des organisations telles que Boko Haram et provoque l'instabilité et les déplacements.

Pendant notre présidence du Conseil de sécurité, en mars, le Royaume des Pays-Bas avait organisé une séance d'information publique sur les causes profondes des conflits dans le bassin du lac Tchad (voir S/PV.8212). Les intervenants, les membres du Conseil et les pays touchés avaient alors confirmé la nécessité urgente de s'attaquer aux causes profondes des conflits, notamment les changements climatiques et le stress hydrique dans le bassin du lac Tchad. La déclaration présidentielle S/PRST/2018/17, sur le BRENUAC, adoptée en août, souligne la nécessité d'évaluations des risques et de stratégies à long terme pour favoriser la stabilisation et la résilience dans la région de l'Afrique centrale.

Comme le confirme le Secrétaire général dans son rapport (S/2018/1065), dans une section spécifiquement consacrée à cette question, les effets néfastes des changements climatiques continuent de menacer la stabilité régionale. Le BRENUAC a un rôle important à jouer dans l'élaboration de solides évaluations des risques et de programmes qui tiennent compte des conflits et des changements climatiques. Nous encourageons le BRENUAC à continuer de travailler avec le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, l'Union africaine, la Commission du bassin du lac Tchad, la Communauté économique des États de l'Afrique centrale et d'autres organisations compétentes pour faire fond sur les informations figurant dans le rapport du Secrétaire général, au moyen de nouvelles évaluations communes des risques en matière de sécurité liés au climat et à l'eau.

Cela m'amène à ma troisième et dernière série d'observations, sur la coopération entre les bureaux de l'Organisation des Nations Unies dans la région. Compte tenu de la complexité de la situation en Afrique centrale, il est important que les différents bureaux de l'ONU dans la région maximisent leur coopération et se complètent les uns les autres. Il est essentiel que chaque bureau se concentre sur son créneau d'activités. Le Royaume des Pays-Bas considère que le BRENUAC doit clairement se concentrer sur la prévention des conflits, compte tenu de sa position de choix en tant que bureau régional. Dans cet ordre d'idées, nous nous félicitons de l'engagement du Représentant spécial dans le processus des élections pacifiques dans des pays qui ne sont pas desservis par d'autres bureaux de l'Organisation des Nations Unies, y compris à Sao Tomé-et-Principe et au Gabon, ainsi que dans les questions transfrontalières, notamment les conflits liés à la transhumance et les conflits entre agriculteurs et éleveurs. Il est important que le Représentant spécial puisse utiliser ses bons

offices de la meilleure façon possible dans les pays sur lesquels il se concentre. Nous encourageons tous les bureaux de l'ONU dans la région à envisager comment renforcer leur coopération et leur efficacité à l'avenir.

Pour conclure, le travail important du BRENUAC et du Représentant spécial du Secrétaire général, M. Fall, nous indique qu'il y a des situations en Afrique centrale qui risquent de devenir une menace contre la paix et la sécurité internationales. Nous espérons que, la prochaine fois que le Conseil de sécurité se réunira sur cette question, nous pourrions constater que les efforts conjoints de l'ONU et des gouvernements de la région auront conduit à des résultats concrets.

M. Tenya (Pérou) (*parle en espagnol*) : Nous nous félicitons de la convocation de la présente séance et des exposés présentés par M. François Louncény Fall et M^{me} Reena Ghelani.

Nous voudrions en premier lieu saluer et appuyer le travail important qu'accomplit le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC) pour coordonner les efforts et les partenariats stratégiques, afin de faire face aux menaces transfrontières et de s'attaquer aux causes profondes des conflits qui touchent la sous-région de l'Afrique centrale, un travail souvent fait dans des conditions politiques et de sécurité difficiles. Nous soulignons le déploiement constant et systématique des bons offices et de l'action du Bureau pour rapprocher divers acteurs et concerter les efforts à l'appui des différents processus de paix. Nous relevons également son appui à la tenue d'élections dans quatre pays de la sous-région et son travail de promotion d'une plus grande participation politique des femmes.

Plus précisément, nous tenons à mettre en avant le dialogue politique et les mesures de confiance que le BRENUAC promeut entre les acteurs politiques et ceux de la société civile en République démocratique du Congo, en vue des prochaines élections, en décembre, et conformément à l'accord politique du 31 décembre 2016. Nous voudrions aussi exprimer notre reconnaissance pour les efforts que le BRENUAC et le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) déploient au Cameroun, et pour le rôle important qu'ils sont tous deux appelés à jouer en vue de prévenir une plus grande détérioration de la situation humanitaire et des conditions de sécurité dans les régions Nord-Ouest et Sud-Ouest du pays, ainsi que de promouvoir un plus grand respect des droits de l'homme.

Nous sommes peiné et préoccupés par les nombreuses escalades de la violence dans ce pays et dans une grande partie de la sous-région, qui continuent de causer des pertes en vies humaines. Nous condamnons le terrorisme de Boko Haram dans la région du lac Tchad et de la soi-disant Armée de résistance du Seigneur en République centrafricaine et en République démocratique du Congo. L'instabilité politique, la précarité institutionnelle, l'extrême pauvreté et la dégradation de l'environnement exacerbée par les changements climatiques continuent de provoquer des déplacements forcés, des crises humanitaires, l'extrémisme violent et des violations massives des droits de l'homme, y compris la violence sexiste. Face à ces problèmes, nous saluons la participation et l'appui du BRENUAC et de l'OCHA à divers ateliers, conférences et autres activités visant à renforcer les capacités locales, afin de relever tous ces défis et de protéger les groupes les plus vulnérables au moyen de stratégies globales, conformes à l'objectif de consolider une paix durable.

Nous soulignons la pertinence des initiatives visant à enquêter sur les liens entre les groupes terroristes et les organisations criminelles impliquées dans l'exploitation illicite des ressources naturelles et le braconnage, et à briser ces liens. Nous saluons le soutien de l'Union européenne à ces tâches, qui sont également importantes pour la préservation de l'environnement.

Nous soulignons aussi qu'il convient de promouvoir une plus grande participation des jeunes à la vie politique et économique de leurs pays respectifs, conformément à l'étude élaborée par le BRENUAC, la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) et l'UNESCO. Nous voudrions saluer également les efforts faits par le BRENUAC pour garantir la coordination voulue avec des organisations régionales telles que l'Union africaine, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et la CEEAC. La coopération entre ces organisations doit favoriser des synergies pour une mise en œuvre plus efficace de leurs mandats respectifs, en vertu de l'objectif global de la consolidation d'une paix durable.

Pour terminer, je souligne la nécessité que la communauté internationale accroisse son appui aux personnes qui en ont le plus besoin dans la sous-région de l'Afrique centrale, ainsi qu'aux efforts visant à s'attaquer aux causes profondes des conflits et des crises humanitaires et à garantir un accès libre et sûr aux organisations humanitaires et de défense des droits de l'homme.

M. Ndong Mba (Guinée équatoriale) (*parle en espagnol*) : Qu'il me soit permis avant toute chose de remercier M. François Louncény Fall, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC), ainsi que son équipe, de nous avoir informés de façon complète et édifiante des activités du BRENUAC dans la sous-région de l'Afrique centrale.

Qu'il me soit permis également, à la lumière du travail important accompli par le BRENUAC dans cette sous-région, d'appuyer, au nom de ma délégation, la prorogation du mandat du BRENUAC jusqu'au 31 août 2021, afin qu'il continue de s'acquitter de son mandat, en élaborant et en appliquant une démarche globale et intégrée dans les domaines du développement des capacités pour la prévention des conflits et de la consolidation de la paix dans la sous-région de l'Afrique centrale.

Le renforcement du cadre de coopération signé en juin 2016 entre le BRENUAC et le secrétariat de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, ainsi que la nécessité d'un strict suivi de l'accord tripartite signé le 23 mai 2011 à Khartoum par les parties concernées, sont essentiels pour la sécurité des frontières communes dont la porosité génère des tensions et des défis majeurs liés notamment au trafic d'armes, à la piraterie, à la criminalité transnationale organisée, à la prolifération des groupes armés, au mercenariat et à l'insécurité maritime dans le golfe de Guinée.

Nous encourageons le BRENUAC à continuer de travailler d'arrache-pied pour créer des synergies afin de promouvoir la coopération bilatérale entre pays voisins, aux fins de renforcer la collaboration avec les organisations régionales et sous-régionales dans les domaines de la paix, de la sécurité et de la prévention des conflits, notamment l'Union africaine, la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale et la Commission du golfe de Guinée. Dans ce contexte, nous remercions le Gouvernement de la République du Tchad d'avoir accueilli la quarante-septième réunion ministérielle du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale, qui s'est tenue du 3 au 7 décembre à N'Djamena. C'est le lieu de préciser que parmi les thèmes abordés lors de cette réunion figuraient les agissements des mercenaires dans la sous-région de l'Afrique centrale. Ce phénomène suscite actuellement

de vives préoccupations dans la région, du fait de la circulation incontrôlée des armements qui en résulte et des conflits que connaît cette zone, autant d'éléments faisant peser une grave menace sur la paix et la sécurité des États de la sous-région. Il convient de noter ici que l'activité mercenaire que l'on a observée ces dernières années est le fait d'aventuriers et d'éléments incontrôlés et en marge de la loi, dont l'objectif est systématiquement de déstabiliser les gouvernements et de semer la désolation dans les pays qu'ils cherchent à envahir.

Je tiens à rappeler la déclaration du Président du Conseil de sécurité en date du 10 août 2018 (S/PRST/2018/17), dans laquelle le Conseil rappelle l'important travail accompli par le Représentant spécial et le BRENUAC au cours des trois dernières années et présenté dans le rapport du Secrétaire général (S/2018/521). Il reconnaît, entre autres, que le BRENUAC joue un rôle important dans la facilitation d'un dialogue politique ouvert à tous au Cameroun, au Gabon, en Guinée équatoriale, en République du Congo, à Sao Tomé-et-Principe et au Tchad et dans la promotion de la stabilité dans la région, la prévention ou l'atténuation des crises électorales et post-électorales. Je voudrais également rappeler la lettre datée du 16 juillet 2015, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2015/554), recommandant la prorogation du mandat du BRENUAC, afin que le Bureau puisse suivre le déroulement du cycle électoral qui s'est ouvert dans la sous-région.

En tant que pays de la sous-région intégré dans les communautés économiques régionales et sous-régionales, la Guinée équatoriale encourage les gouvernements et tous les acteurs politiques concernés par les crises politico-militaires en cours dans notre sous-région à poursuivre sur la voie d'un dialogue interne ouvert à tous et à entretenir une coopération régionale et sous-régionale étroite, car nous avons conscience que si la sous-région en particulier et l'Afrique en général parvenaient à relever ces défis, cela faciliterait la réalisation de l'Agenda 2063, ce qui serait difficile à accomplir sans le concours des acteurs politiques et des différentes couches sociales et sans leur participation à un dialogue inclusif.

C'est dans cette logique que le Président de la République de Guinée équatoriale, S. E. M. Obiang Nguema Mbasogo, conscient que la cohésion nationale et le règlement pacifique des conflits ne peuvent être obtenus que par un dialogue national sans exclusive, a convoqué, le 18 juillet dernier, la sixième conférence de dialogue national, à laquelle ont participé M. Louncény

Fall et son équipe. Cette initiative et l'amnistie générale et la grâce accordées à tous les prisonniers politiques le 2 octobre dernier, à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'indépendance du pays, ont promu un climat de tranquillité et d'harmonie.

Les pays de la sous-région ont bien conscience des efforts déployés par le Gouvernement camerounais pour trouver une solution négociée et pacifique à la crise interne que vit ce pays frère dans sa zone anglophone. Nous appelons la communauté internationale à appuyer les efforts du Gouvernement et à fournir au BRENUAC les moyens de continuer à s'acquitter de son rôle constructif. La preuve que ces efforts produisent des effets est que, il y a quelques semaines, une élection présidentielle s'est déroulée sans incident majeur au Cameroun. Ne nous bornons pas à exiger que le Gouvernement camerounais agisse, mais donnons-lui également un appui pour que ces efforts aboutissent pour venir à bout de cette crise.

Pour conclure cette déclaration, je voudrais exprimer mes félicitations et ma gratitude à M. Fall, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique centrale et Chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale, pour l'excellent travail qu'il accomplit dans notre sous-région, en entretenant des contacts permanents avec nos gouvernements, en effectuant des visites fréquentes et en encourageant le dialogue, ainsi qu'en marquant de sa présence toutes les grandes manifestations politiques qui ont lieu dans chacun de nos pays. Tout cela lui donne une connaissance exhaustive de la vie politique quotidienne dans la sous-région, dont atteste le rapport qu'il nous a présenté ce matin.

M. Radomski (Pologne) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier M. François Louncény Fall, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique centrale et Chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC), ainsi que M^{me} Reena Ghelani, Directrice des opérations et de la communication du Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires, pour leurs exposés complets et instructifs.

L'Afrique centrale reste confrontée à de graves problèmes politiques et de sécurité; toutefois, nous constatons certaines évolutions positives dans le sens d'une consolidation de la gouvernance démocratique. Tandis que les processus électoraux dominent l'agenda politique dans la région, nous nous félicitons que plusieurs scrutins se soient déroulés sans incident majeur. Néanmoins, des mesures supplémentaires s'imposent pour consolider la stabilité. Instaurer la confiance entre

toutes les parties prenantes demeure une condition préalable indispensable à l'instauration d'un climat politique stable et constructif.

Nous saluons l'important travail effectué par le BRENUAC en termes de bons offices, de diplomatie préventive et de médiation, ainsi qu'en termes d'appui aux initiatives onusiennes et régionales et sous-régionales visant à instaurer la paix et la sécurité dans la région. Dans le même temps, nous demeurons préoccupés par la situation des droits de l'homme dans certains pays de la sous-région. La Pologne demande aux autorités de la République démocratique du Congo et du Burundi de prendre sans plus attendre des mesures visant à prévenir de nouvelles violations et atteintes à ces droits et à garantir le respect des libertés fondamentales de tous les citoyens. Nous appelons également les autorités camerounaises à fournir les efforts de médiation nécessaires pour régler de manière pacifique la crise dans les régions anglophones du Sud-Ouest et du Nord-Ouest.

La situation en matière de sécurité en Afrique centrale demeure complexe et fragile. De nombreux facteurs d'instabilité persistent, notamment les menaces transfrontalières telles que le trafic d'espèces sauvages et de ressources naturelles ou les conflits violents entre éleveurs et agriculteurs. Les changements climatiques font partie des causes profondes des conflits et des facteurs qui exacerbent les menaces en Afrique centrale. Nous devons privilégier les mesures d'adaptation aux changements climatiques tout en renforçant la résilience des pays concernés face à ces menaces.

Qui plus est, les actes terroristes et l'extrémisme violent continuent d'entraver le développement socioéconomique. Nous notons avec préoccupation que Boko Haram et l'Armée de résistance du Seigneur continuent de représenter une grave menace pour la sécurité dans de vastes pans de la région. La Pologne condamne tous les actes de violence commis par ces groupes, notamment les attaques contre les civils, le recrutement d'enfants, ainsi que les violences sexuelles et sexistes. Dans ce contexte, nous nous félicitons de la décision du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine de maintenir l'Initiative de coopération régionale pour l'élimination de l'Armée de résistance du Seigneur, et nous espérons que les autres partenaires internationaux renouvelleront leur appui à ce mécanisme. Des interventions urgentes et cohérentes s'imposent pour remédier aux causes profondes de ces problèmes, notamment par la promotion de la bonne gouvernance et des réformes économiques.

En effet, l'instabilité qui règne dans certains États d'Afrique centrale est la principale cause de la crise humanitaire qui persiste dans l'ensemble de la région.

Pour terminer, la Pologne appuie pleinement les efforts entrepris par l'ONU et l'Union européenne en Afrique centrale. Dans le même temps, nous saluons le rôle clef que jouent les partenaires et organisations régionaux ainsi que les efforts qu'ils déploient pour relever les défis à la paix et à la sécurité et renforcer la coopération régionale. Je voudrais également exprimer notre plein appui au Représentant spécial, M. Fall, et au personnel du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale. Nous les remercions des efforts qu'ils continuent de déployer pour promouvoir la paix et la sécurité en Afrique centrale.

M. Polyanskiy (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions le Représentant spécial du Secrétaire général, M. François Louncény Fall, et M^{me} Reena Ghelani pour les informations qu'ils nous ont fournies sur la situation en Afrique centrale.

Nous sommes convaincus qu'une prévention efficace des crises et le règlement des conflits en Afrique passe par une approche qui concilie le rôle de chef de file des Africains eux-mêmes et l'appui de la communauté internationale à leurs efforts. À cet égard, nous saluons les efforts déployés par les pays d'Afrique centrale pour faire face aux menaces et aux défis auxquels ils sont confrontés, notamment grâce à des programmes et des initiatives conjoints visant à lutter contre Boko Haram et à assurer la sécurité maritime. Bien entendu, il convient de renforcer l'appui international à ces efforts. Dans ce contexte, nous prenons note des activités du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale visant à consolider la paix et la sécurité dans la région et des bons offices du Représentant spécial du Secrétaire général, M. Fall.

Il importe de continuer à renforcer la coopération avec les acteurs régionaux, notamment la Communauté économique des États de l'Afrique centrale. Nous souscrivons à l'analyse figurant dans le rapport du Secrétaire général (S/2018/1065), selon laquelle l'Afrique centrale est confrontée à de nombreux défis, aussi bien en matière de sécurité que dans les domaines politique et économique. Les activités du groupe terroriste Boko Haram demeurent l'une des principales menaces à la paix et à la stabilité dans la région et ont de graves répercussions humanitaires, notamment dans le bassin du lac Tchad. Dans ce contexte, il ne faut pas oublier que la déstabilisation de la région a pris des proportions

catastrophiques après l'effondrement de l'État en Libye, un pays voisin. La situation en Libye, qui est loin de se normaliser, continue d'avoir des incidences graves et inquiétantes sur la région. Nous nous félicitons des efforts déployés par les Africains eux-mêmes pour contrer la menace terroriste. Nous espérons que la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel apportera une contribution importante à la stabilisation de la situation en matière de sécurité dans la sous-région.

La situation en République centrafricaine ne peut que susciter des inquiétudes. Les groupes armés se livrent à des affrontements sanglants liés aux ressources et au contrôle des territoires. Nous appuyons les efforts déployés par le Président Touadera pour maintenir un dialogue politique ouvert à tous, lancer rapidement une réforme du secteur de la sécurité et renforcer les capacités des forces armées. En ce qui nous concerne, nous continuerons d'accompagner de près le processus de réconciliation nationale lancé dans ce pays, en coordination avec les autorités de Bangui, l'Union africaine et les dirigeants de la République du Soudan, ainsi que d'autres acteurs impliqués dans la recherche des moyens de normaliser la situation dans cet État.

La piraterie dans le golfe de Guinée est un autre facteur d'instabilité en Afrique centrale. Une tendance dangereuse se dessine, compte tenu de la poursuite des attaques perpétrées contre les navires au large des côtes somaliennes. Nous ne devons pas oublier qu'il faut adopter une approche globale en matière de lutte contre la piraterie. Nous espérons que les efforts régionaux, avec l'appui de la communauté internationale, contribueront à régler le problème de la piraterie dans le golfe de Guinée, une région très importante sur le plan économique.

Nous notons que la capacité de destruction de l'Armée de résistance du Seigneur a considérablement diminué au cours des dernières années. Le nombre de ses membres a diminué et ses activités se limitent à des zones peu peuplées de la République centrafricaine et de la République démocratique du Congo. Nous estimons que les activités de ce groupe ne sauraient plus être considérées comme une menace grave pour la paix et la sécurité dans la région.

À l'instar de mes collègues, je voudrais dire quelques mots en ce qui concerne le Cameroun. Nous suivons de près l'évolution de la situation dans ce pays. Les informations qui nous parviennent sont alarmantes, mais contradictoires pour le moment. Par conséquent, nous devons nous abstenir de prendre des décisions hâtives ou de grande portée. Nous comprenons

les préoccupations de nos collègues britannique et américain s'agissant des informations relatives aux violations des droits de la population anglophone. Je ne peux qu'espérer que Londres et Washington adopteront également une position fondée sur des principes s'agissant des violations des droits de la population russophone, commises sous leurs yeux dans les États baltes et en Ukraine. En ce qui concerne le Cameroun, il importe de ne pas franchir la ligne qui sépare la prévention et l'ingérence dans les affaires intérieures. Plusieurs de nos collègues sont apparemment sur le point de franchir cette ligne. Pour le moment, nous avons toutes les raisons de croire que le Cameroun est en mesure de faire face à ce problème difficile à lui seul. Nous sommes prêts à apporter notre assistance, mais seulement si nos partenaires camerounais le jugent nécessaire. À ce stade, nous appelons toutes les parties camerounaises à renoncer à la violence et à privilégier un dialogue national de fond.

Pour terminer, je tiens à souligner que les menaces et les défis auxquels la région de l'Afrique centrale est actuellement confrontée sont étroitement liés et interconnectés et que les États de la région sont eux-mêmes extrêmement interdépendants. La déstabilisation de la situation dans un pays risque d'enflammer toute la sous-région et de mettre en péril la sécurité des pays voisins. Par conséquent, il est essentiel de continuer à suivre de près l'évolution de la situation, ce qui, comme nous pouvons le constater, est facilité par les activités du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale.

M^{me} Guadey (Éthiopie) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier M. François Fall, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC), de son exposé sur la situation politique et en matière de sécurité en Afrique centrale, y compris dans le bassin du lac Tchad, et sur les activités du BRENUAC au cours des six derniers mois. Je voudrais également remercier M^{me} Reena Ghelani, Directrice des opérations et de la communication du Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires, de son exposé.

Nous constatons que les principaux faits nouveaux survenus dans la région sur le plan politique au cours de la période couverte par le rapport du Secrétaire général (S/2018/1065) sont liés à la tenue d'élections dans plusieurs pays de la sous-région et aux préparatifs d'élections présidentielle, législatives et locales prévues pour le 23 décembre prochain en

République démocratique du Congo. À cet égard, nous tenons à féliciter M. Fall d'avoir utilisé ses bons offices pour contribuer à prévenir la violence liée aux élections. Nous tenons également à saluer les contributions des acteurs régionaux, des partenaires internationaux, des organisations religieuses et des dirigeants de communautés locales qui aident à résoudre les hostilités, parfois en facilitant la cessation des opérations militaires ou insurrectionnelles.

La lutte pour les ressources dans les domaines de l'exploitation minière illégale, de l'exploitation de la faune et des produits forestiers, le vol de bétail et les affrontements liés à la transhumance prennent des formes plus agressives dans certains pays de la région. Dans ce contexte, nous souhaitons encourager le BRENUAC à continuer à jouer son rôle essentiel, en particulier en appuyant les efforts de médiation interétatique et interculturelle.

Nous devrions encourager les efforts conjugués de médiation, de maintien de l'ordre et de dialogue politique impliquant les communautés locales afin de réduire les tensions socio-économiques à long terme. Les missions de maintien de la paix de l'ONU et d'autres organismes doivent s'efforcer de réduire et d'éviter les conflits frontaliers. La mise en œuvre du processus de paix en République centrafricaine, sous la direction de l'Initiative africaine pour la paix et la réconciliation, et en particulier les efforts en faveur d'un dialogue direct entre le Gouvernement et les principaux groupes armés, demeurent une priorité. Dans le même ordre d'idées, les progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'accord politique du 31 décembre 2016 en République démocratique du Congo est une étape importante pour assurer la stabilité à long terme dans la région et l'appui du BRENUAC dans ces efforts est lui aussi déterminant.

Comme nous en convenons tous, malgré de nombreux efforts, la violence armée dans l'est et le nord-est de la République démocratique du Congo et en République centrafricaine, ainsi que les récentes attaques répétées de Boko Haram dans le bassin du lac Tchad et d'autres conflits intercommunautaires constituent toujours de sérieux obstacles à la paix et à la stabilité dans la région.

La détérioration de la situation humanitaire en République centrafricaine et dans le bassin du lac Tchad, principalement liée à la dégradation des terres et à la diminution des ressources, se traduit par une insécurité alimentaire chronique, la malnutrition et la perte des moyens de subsistance. Il s'agit là de faits avérés que

personne ne peut ignorer, et il est important que la communauté internationale et le Conseil fournissent l'appui nécessaire.

Il convient également de noter les déplacements qui déclenchent des crises humanitaires, y compris les mouvements de rapatriement qui exacerbent le problème dans la région du Grand Kasaï et dans la province du Tanganyika en République démocratique du Congo. Nous partageons l'avis exprimé dans le rapport du Secrétaire général, selon lequel l'augmentation de la fréquence des attaques lancées par des groupes armés dans la région de Beni, qui continuent d'entraver les efforts pour prévenir la propagation de l'épidémie de fièvre hémorragique Ebola dans la province du Nord-Kivu, est un autre défi pour la République démocratique du Congo.

Nous pensons que les efforts déployés par les pays d'Afrique centrale pour stabiliser leur situation économique et monétaire, ainsi que les activités de réforme menées par la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale en vue d'améliorer la croissance du produit intérieur brut réel, sont un signe encourageant en matière de perspectives de développement. À cet égard, l'appui de la communauté internationale sera d'une importance capitale pour assurer le succès de l'ensemble du spectre du développement socioéconomique dans la région.

Il sera indispensable d'améliorer la coordination entre l'Organisation des Nations Unies, l'Union africaine, la Communauté de développement de l'Afrique australe, la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs et d'autres partenaires internationaux en vue de faciliter une stabilité cohérente et efficace, renforcée par la dynamique liée au développement économique.

Nous appuyons la récente validation d'une stratégie de stabilisation, relèvement et résilience pour la région par l'Union africaine et la Commission du bassin du lac Tchad dans les zones touchées par les activités de Boko Haram, ainsi que l'engagement constant des pays fournissant des contingents à la Force multinationale mixte dans sa lutte contre le terrorisme et la criminalité transfrontalière. Nous nous félicitons également de la décision du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine concernant la nécessité de maintenir l'initiative de coopération régionale pour l'élimination de l'Armée de résistance du Seigneur de l'Union africaine, face à l'émergence d'un vide sécuritaire dans

la région. Au Cameroun, nous encourageons la primauté des consultations internes, du dialogue inclusif et de la diplomatie silencieuse.

Enfin, nous appuyons fermement les efforts continus du BRENUAC et l'engagement personnel du Représentant spécial, M. Fall, qui travaille en collaboration avec tous les acteurs régionaux et internationaux, notamment en vue de mettre en œuvre la vision de l'Union africaine pour faire taire les armes en Afrique d'ici à 2020. Il ne fait aucun doute que cela exige un effort global et coordonné.

M. Alotaibi (Koweït) (*parle en arabe*) : Je tiens tout d'abord à remercier M. François Louncény Fall, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale, et M^{me} Reena Ghalani, Directrice de la Division des opérations et de la communication du Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires, de leurs exposés. Je tiens également à saluer les efforts déployés par le personnel du Bureau régional dans l'exécution de son mandat.

Je vais mettre l'accent sur trois domaines dans ma déclaration.

Premièrement, s'agissant de la sécurité et de la situation politique dans la région, le rapport du Secrétaire général (S/2018/1065) sur la situation en Afrique centrale décrit les activités du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale et donne une explication détaillée des faits nouveaux sur les plans politique, économique, social et de la sécurité dans la région et leurs répercussions sur la paix et la sécurité en Afrique centrale et dans les États de la région qui sont confrontés à de multiples difficultés. Sur le plan politique, des élections ont eu lieu dans plusieurs États d'Afrique centrale - Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Gabon et Cameroun-, sans incident majeur malgré l'instabilité qui prévaut actuellement au Cameroun. Nous partageons les préoccupations exprimées par le Secrétaire général au sujet de la détérioration de la situation sécuritaire et humanitaire dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du Cameroun.

Nous sommes à dix jours des élections prévues en République démocratique du Congo. Nous espérons que ces élections se dérouleront dans un contexte d'inclusion, de transparence et de sécurité. À cet égard, nous soulignons que les processus politiques et la tenue d'élections dans tout État d'Afrique centrale, si elles sont organisées de manière inclusive, libre et crédible,

constituent une étape importante vers le maintien de la paix et de la sécurité et en faveur d'un transfert de pouvoir pacifique. Cela aurait également des effets positifs sur la stabilité dans l'ensemble de la région.

Nous suivons l'évolution de la situation politique et sécuritaire dans les États mentionnés dans le rapport et nous réaffirmons l'importance des efforts déployés par le Bureau régional, ainsi que par les organisations régionales et les opérations de maintien de la paix des Nations Unies dans la région, pour faire en sorte qu'un dialogue inclusif puisse s'instaurer entre tous les gouvernements et tous les groupes communautaires, notamment dans certains États de la région, et que le transfert politique du pouvoir puisse avoir lieu dans les périodes à venir.

Nous sommes très préoccupés par les vagues de violence et les conflits armés dans la région, qui coûtent malheureusement la vie à des innocents et à des civils. Nous devons trouver des solutions radicales afin de mettre fin à la violence et de garantir que les auteurs de crimes répondent de leurs actes. À cet égard, nous condamnons sans équivoque les actes criminels, les attentats-suicides, les agressions armées répétées, les pillages et les enlèvements qui sont commis par Boko Haram et l'Armée de résistance du Seigneur dans la région. Ces actes entravent les progrès réalisés dans les domaines politique, de la sécurité et du développement, ainsi que dans les domaines social et humanitaire. Il est de la responsabilité de l'Organisation des Nations Unies, du Conseil de sécurité, et des organisations régionales et sous-régionales de tous les États d'Afrique centrale de faire face à ces attaques et de faire en sorte que des solutions communes et durables soient trouvées pour ces actes de vandalisme.

Deuxièmement, nous regrettons la détérioration générale de la situation humanitaire dans la région. Le nombre de personnes ayant un besoin urgent d'aide humanitaire augmente, tout comme le nombre de personnes déplacées de force et de réfugiés. Cette tendance s'explique par la montée de la violence et par la propagation d'épidémies de choléra, de fièvre hémorragique Ebola et d'autres maladies.

Les organisations régionales ont coopéré avec les États de la région, et nous saluons l'adoption par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest d'une stratégie de prévention et de lutte contre le terrorisme en Afrique centrale. Nous nous félicitons également de la décision de procéder à une réforme globale du Conseil de paix et de sécurité de l'Afrique

centrale. Nous saluons la coopération fructueuse entre la CEEAC et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, qui s'est concrétisée par la tenue du sommet en juillet à Lomé. Ce sommet a illustré leur véritable détermination à œuvrer de concert pour faire face aux divers défis auxquels sont confrontés les États de la région. Nous attendons avec intérêt la poursuite de la coopération entre ces deux communautés et les autres partenaires internationaux désireux d'instaurer la paix et la stabilité dans la région.

Troisièmement et enfin, je voudrais évoquer la coopération entre le Bureau régional et d'autres organisations régionales et internationales. Les nombreux défis auxquels est confrontée l'Afrique centrale, tels que le nombre croissant de conflits liés à la transhumance, les changements climatiques, les conflits armés et la prolifération des armes légères et de petit calibre, ainsi que d'autres défis socioéconomiques, requièrent une coopération étroite entre les gouvernements de la région, la CEEAC, la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale, l'Union africaine et toutes les organisations régionales et sous-régionales. Cette coopération est nécessaire si nous voulons que les aspirations des peuples de la région à la stabilité, à la sécurité et à des conditions de vie décentes soient réalisées. Elle est d'autant plus cruciale, étant donné que la région dispose d'une abondance de ressources naturelles qui, si elles sont correctement exploitées, pourraient l'aider à répondre à ces aspirations.

J'aimerais conclure en remerciant une fois encore M. Fall et l'équipe du Bureau régional de leurs efforts inlassables.

M^{me} Cordova Soria (État plurinational de Bolivie) (*parle en espagnol*) : Nous remercions M. Louncény Fall et M^{me} Ghelani de leurs exposés instructifs.

Nous nous félicitons du calme dans lequel se sont déroulés la plupart des processus électoraux dans les pays d'Afrique centrale et encourageons tous les pays de la sous-région à œuvrer en faveur d'un consensus dans tous les domaines afin de consolider la paix et la stabilité. De même, nous les invitons à mettre en œuvre des mesures qui renforcent la confiance dans ces processus et encourageons le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC) à continuer d'apporter son soutien à des élections inclusives, crédibles et pacifiques. À cet égard, nous saluons l'action du BRENUAC dans ces domaines, notamment par le biais de la médiation, de la diplomatie préventive et de l'appui qu'il apporte aux organisations

régionales et sous-régionales afin de contribuer à la réduction des tensions dans la région.

Dans cet esprit, nous nous félicitons du Sommet conjoint tenu le 30 juillet entre la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest sur la paix, la sécurité, la stabilité et la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent. De même, nous saluons le travail accompli par le secrétariat du BRENUAC à la quarante-sixième réunion ministérielle du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale et attendons avec intérêt l'adoption rapide d'une déclaration sur les mesures de confiance. Nous nous félicitons de l'approbation du plan d'action régional qui permettra l'application de la résolution 1325 (2000) sur les femmes et la paix et la sécurité. Nous pensons qu'une plus grande participation des femmes aux processus décisionnels permettra de faire avancer la consolidation de la paix dans la région. Nous encourageons le BRENUAC à poursuivre ses efforts à cet égard et à continuer de promouvoir la mise en œuvre de la résolution 1325 (2000). Nous nous félicitons également de l'étude menée par l'UNESCO et la CEEAC sur la situation des organisations de jeunesse dans sept États d'Afrique centrale en vue de combattre l'extrémisme violent.

Nous nous félicitons par ailleurs des divers ateliers et réunions techniques qui ont été organisés en partenariat avec des organisations de la sous-région. Les activités d'assistance et de coopération avec ces organisations ne doivent pas être négligées, mais doivent, au contraire, être approfondies dans le respect de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale de chacun des États dans lesquels le BRENUAC s'acquitte de son mandat. C'est en collaborant avec ces organisations qu'il faut faire face aux menaces actuelles et nouvelles afin de réduire l'incidence qu'elles pourraient avoir sur la stabilité de la sous-région.

Dans le même ordre d'idées, nous saluons le séminaire régional tenu à Libreville sur le Document de stratégie d'intégration régionale pour l'Afrique centrale pour 2018-2025, élaboré par la Banque africaine de développement, dans lequel il a été recommandé d'accélérer le processus d'intégration régionale en Afrique centrale et d'établir la version définitive dudit document. De même, nous notons avec satisfaction l'approbation de la stratégie régionale de stabilisation, de relèvement et de résilience des zones du bassin du lac Tchad touchées par Boko Haram.

Dans le droit fil de ces idées, nous réaffirmons qu'il faudrait envisager la possibilité de reproduire l'initiative du Groupe de cinq pays du Sahel en Afrique centrale pour faire face aux défis liés à la sécurité et à la lutte contre le terrorisme dans un cadre institutionnel de coopération et de coordination régionales. À cet égard, nous soulignons les progrès réalisés par la Force multinationale mixte et les partenaires régionaux et internationaux dans leur lutte contre Boko Haram dans le bassin du lac Tchad, ainsi que les efforts déployés par l'Union africaine et la Commission du bassin du lac Tchad, conformément à la résolution 2349 (2017). Nous estimons que, pour relever ces défis, les pays de la région et la communauté internationale dans son ensemble doivent s'attaquer à leurs causes profondes, notamment l'absence de contrôle sur l'exploitation des ressources naturelles, qui sont utilisées pour approvisionner les groupes armés et financer leurs activités illégales, notamment l'Armée de résistance du Seigneur, qui continue de représenter une menace pour la sécurité des civils en République centrafricaine et en République démocratique du Congo.

Nous exhortons également la communauté internationale à tenir compte de la situation humanitaire de la sous-région. En République centrafricaine, le nombre de réfugiés a augmenté à plus de 572 000 au 1^{er} octobre, tandis que le nombre de personnes déplacées était d'environ 616 000. En République démocratique du Congo, près de 13 millions de personnes ont besoin de protection et d'aide humanitaire, 8 millions se trouvent en situation d'insécurité alimentaire et 4,5 millions sont déplacées. En outre, elles sont toutes confrontées à la menace de maladies telles que l'Ebola et à l'absence de services de base.

En ce qui concerne le Cameroun, nous nous faisons l'écho des sentiments exprimés par la délégation éthiopienne en ce qui concerne la responsabilité qui incombe au premier chef au Gouvernement pour ce qui est de relever les défis dans le cadre du dialogue politique. Il est impératif de continuer de travailler et de redoubler d'efforts pour mobiliser un appui politique, technique et financier afin d'instaurer la paix, la stabilité et le développement en Afrique centrale. Dans cet esprit, il convient également de continuer à appuyer les travaux du BRENUAC qui, avec la Force multinationale mixte, les diverses entités du système des Nations Unies, les bureaux régionaux et les équipes de pays, entre autres, mettent leurs efforts et leur engagement au service de la paix et de la stabilité dans la sous-région.

M^{me} Gueguen (France) : Je souhaite tout d'abord remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Louncény Fall, pour son intervention et surtout pour son travail à la tête du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC). La France partage son analyse globale de la situation en Afrique centrale et lui apporte tout son soutien. L'action de M. Fall montre toute la pertinence et la valeur ajoutée d'une approche régionale tant pour la compréhension des situations et des dynamiques des conflits, qui sont souvent liés entre eux, que pour permettre une approche préventive. C'est pourquoi la France se félicite particulièrement du renouvellement du mandat du BRENUAC pour trois ans, renouvellement qui va permettre au Bureau de poursuivre ses missions de bons offices, de diplomatie préventive et de médiation, ainsi que son soutien aux initiatives régionales pour la paix et la sécurité en Afrique centrale, notamment en renforçant le partenariat noué avec la Communauté économique des États d'Afrique centrale.

Outre la lutte contre Boko Haram, qui reste malheureusement toujours autant d'actualité, quatre situations paraissent mériter une mention particulière aujourd'hui. La République centrafricaine, tout d'abord : nous sommes préoccupés par la situation sécuritaire, qui reste très volatile, comme en témoigne la flambée de violence qui a eu lieu à Alindao à la mi-novembre. Ces nouvelles violences rappellent que la priorité en République centrafricaine reste le désarmement des groupes armés, le rétablissement de l'autorité de l'État sur l'ensemble du territoire et la protection des civils, y compris le personnel humanitaire et médical. Il est impératif que les groupes armés s'engagent sans délai et sans conditions dans le processus de paix de l'Initiative africaine. Nous réitérons également notre plein soutien au Président Touadera et rappelons notre engagement aux côtés des autorités centrafricaines pour trouver une solution à la crise. Pour cela, il faut continuer de promouvoir une mise en oeuvre rapide et ambitieuse de la feuille de route de l'Union africaine.

L'Initiative africaine pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine est le seul processus de discussions avec les groupes armés impliquant les États voisins et d'où peut émerger un accord politique global. Il apparaît donc essentiel qu'un dialogue direct entre le Gouvernement centrafricain et les groupes armés s'engage au plus vite. Il revient à l'Union africaine et au futur envoyé spécial conjoint ONU-Union africaine de définir les modalités de la réunion qui doit avoir lieu entre le Gouvernement et les groupes armés.

Nous encourageons les autorités centrafricaines à prendre les initiatives nécessaires pour aboutir à un consensus national sur la mise en oeuvre de l'Initiative africaine. Les Centrafricains se sont prononcés sur un grand nombre de problématiques lors du Forum de Bangui sur la réconciliation nationale. La lutte contre l'impunité est un élément essentiel pour le processus de réconciliation. Comme Reena Ghelani vient de nous le rappeler, la situation humanitaire en République centrafricaine doit également continuer de nous mobiliser alors que plus de la moitié de la population est dans une situation d'extrême pauvreté et a besoin d'assistance humanitaire.

Enfin, nous comptons sur le soutien de l'ensemble des membres du Conseil pour le renouvellement du mandat de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine cet après-midi.

Deuxième situation, le Cameroun. Nous remercions le Représentant spécial pour son engagement sur la crise dans les régions anglophones et pour ses démarches auprès des autorités camerounaises. La France est préoccupée par la dégradation de la situation dans les régions Nord-Ouest et Sud-Ouest du Cameroun. Les pertes humaines y sont en effet de plus en plus lourdes et la situation humanitaire de plus en plus difficile, avec, je crois, près de 30 000 réfugiés au Nigéria et plus de 400 000 déplacés internes. Dans ce contexte, nous poursuivons nos propres efforts pour encourager le Gouvernement camerounais à prendre des initiatives ambitieuses, dans le sens d'un règlement durable de la crise par un dialogue politique inclusif, des mesures de détente et une plus large décentralisation, dans le respect de l'unité et de l'intégrité du pays. Il apparaît enfin nécessaire que l'accès humanitaire aux populations ayant besoin d'assistance soit facilité et que les auteurs de violations des droits de l'homme soient poursuivis en justice.

Troisième situation, la République démocratique du Congo. La France est préoccupée par les incidents qui ont émaillé la campagne électorale ces derniers jours. Elle est notamment préoccupée par les informations selon lesquelles des tirs à balles réelles auraient servi à disperser des manifestants, et appelle les autorités congolaises à faire toute la lumière sur ces incidents.

Les élections générales qui sont prévues le 23 décembre prochain sont une occasion historique pour un premier transfert démocratique et pacifique du pouvoir en République démocratique du Congo.

La France appelle les autorités congolaises à mettre en place les conditions d'un scrutin crédible dans un climat apaisé. Et nous devons rester prêts, en étroite concertation avec l'ensemble des partenaires africains, à appuyer le processus électoral en cas de demande des autorités congolaises.

Le Burundi, enfin. Nous sommes préoccupés par les derniers développements qui sont survenus au Burundi, et je citerai en particulier la suspension temporaire des activités des organisations non gouvernementales étrangères, l'absence du Gouvernement lors de la cinquième et dernière session du dialogue interburundais à Arusha et, la semaine dernière, la fermeture du Bureau du Haut-Commissariat aux droits de l'homme. Dans ce contexte, nous réitérons notre soutien à la médiation menée par la Communauté de l'Afrique de l'Est et nous souhaitons que le prochain sommet de cette organisation, prévu le 27 décembre, permette d'apporter des réponses concrètes pour favoriser la tenue d'élections libres, transparentes et apaisées en 2020.

Prévenir les conflits, éviter l'aggravation des crises existantes et permettre un retour durable à la paix exige une approche transversale et holistique, prenant en compte toutes les dimensions et les facteurs de conflit, ainsi que leurs causes profondes, qu'il s'agisse des inégalités, de l'exploitation illégale des ressources naturelles ou des conditions climatiques et environnementales. Il exige également une réponse et un engagement au niveau régional. Les bureaux régionaux de l'ONU, tel que le BRENUAC sont, à cet égard, un instrument essentiel pour renforcer la capacité de l'ONU à agir de manière plus efficace. La France continuera d'appuyer cette évolution positive et nécessaire de l'action de l'Organisation, au service de la paix et de la sécurité internationales, dans un esprit de cohérence et de partenariat accru avec les acteurs africains.

M. Wu Haitao (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. François Louncény Fall, et M^{me} Reena Ghelani, Directrice des opérations et de la communication du Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires, de leur exposé respectif.

Des progrès ont été enregistrés dernièrement dans les processus politiques en cours dans les pays de la région de l'Afrique centrale. La Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ont tenu un sommet conjoint des chefs d'État et de gouvernement et adopté la Déclaration

de Lomé sur la paix, la sécurité, la stabilité et la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent en vue de renforcer la coopération sous-régionale dans le domaine de la paix et de la sécurité. La Chine salue et accueille avec satisfaction ces évolutions.

D'un autre côté, l'Armée de résistance du Seigneur, Boko Haram et d'autres groupes armés et organisations terroristes continuent de poser des menaces graves pour le pays de l'Afrique centrale. La communauté internationale doit prêter davantage attention à ce problème et aider les pays de la région dans leurs efforts pour y faire face. Le règlement des crises régionales nécessite la coopération de toutes les parties. Parvenir à la sécurité collective et au développement commun de l'Afrique centrale requiert les efforts conjoints de tous les pays. Le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC) peut jouer un rôle actif à cet égard. La Chine voudrait mettre l'accent sur les trois observations suivantes.

Premièrement, le respect du leadership de l'Afrique est une condition préalable au règlement des crises régionales. Ces dernières années, l'Union africaine, la CEEAC et les autres organisations régionales et sous-régionales ont fait leur devise voulant que l'union fait la force et se sont engagées à trouver des solutions africaines aux problèmes africains. De nombreux efforts ont été déployés pour promouvoir la paix et le développement régionaux. Lorsqu'elle aide l'Afrique centrale à régler ses problèmes, la communauté internationale se doit de tenir pleinement compte des vues des pays concernés, et de les respecter, ainsi que de maintenir une communication étroite avec les organisations régionales et sous-régionales, telles que l'Union africaine, les aider à renforcer leurs capacités et à accroître leur aptitude à régler leurs problèmes de façon indépendante.

Deuxièmement, le développement à long terme de la région repose sur l'instauration de la sécurité et de la stabilité. La Chine salue l'action du BRENUAC et l'appuie dans ses efforts de bons offices et dans son rôle de médiation et de diplomatie préventive, alors qu'il continue de promouvoir le dialogue politique en République centrafricaine et dans d'autres pays de la région. La communauté internationale doit appuyer davantage ce type de coopération entre les pays de l'Afrique centrale, par exemple en luttant contre la contrebande d'armes à travers les frontières, le trafic de drogues, le terrorisme et la criminalité organisée en vue d'aider au retour le plus rapide possible de la paix et de la stabilité dans la région.

Troisièmement, promouvoir le développement économique est une garantie de stabilité et de sécurité à long terme pour la région. La CEEAC, la CEDEAO et d'autres organisations sous-régionales jouent un rôle important dans la promotion de l'intégration régionale et le développement en Afrique centrale. La communauté internationale doit aider le BRENUAC et le Représentant spécial du Secrétaire général Louncény Fall à accroître la coordination avec les organisations régionales et sous-régionales compétentes afin de promouvoir la coopération dans les domaines économique et social et d'aider les pays d'Afrique centrale à réaliser le développement et à remédier aux causes profondes des conflits. La Chine est disposée à continuer de travailler au renforcement de la coopération avec les pays d'Afrique centrale et à appuyer l'action menée par le Représentant spécial du Secrétaire général et le BRENUAC, afin qu'ils puissent jouer un rôle constructif s'agissant d'aider les pays d'Afrique centrale à maintenir la sécurité et la stabilité, à faire face aux difficultés économiques, et à améliorer la situation humanitaire.

M. Tumysh (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Nous remercions le Représentant spécial du Secrétaire général, M. François Louncény Fall, et M^{me} Reena Ghelani, Directrice des opérations et de la communication du Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires, de leurs exposés riches en informations, qui ont contribué à notre débat important aujourd'hui.

Nous soulignons également la manière remarquable dont le Président dirige le Conseil de sécurité ce mois-ci.

Le Kazakhstan est conscient de l'importance de l'action menée par le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC) en matière de diplomatie préventive et de médiation, ainsi que de l'appui qu'il apporte aux organisations régionales et sous-régionales aux fins d'une paix et d'une stabilité durables.

Nous exprimons notre profonde préoccupation face à la violence perpétrée par des groupes armés en République centrafricaine contre les civils, les soldats de la paix et les travailleurs humanitaires. Par ailleurs, nous condamnons fermement l'incitation croissante à la haine et à la violence ethniques et religieuses. Nous notons le rôle important que jouent l'Union africaine et la Communauté économique des États de l'Afrique centrale dans la promotion de la paix et de la réconciliation en République centrafricaine. Nous appuyons pleinement l'Initiative africaine pour la paix et la réconciliation,

qui est un outil essentiel pour la stabilisation du pays. Nous insistons sur la dimension régionale du conflit en République centrafricaine, et sommes par conséquent convaincus continuer de renforcer les obligations politiques et financières des garants régionaux et des partenaires internationaux améliorera l'efficacité de ce mécanisme. Pour tout règlement futur des tensions, il importe de fournir un appui coordonné aux autorités centrafricaines et à leur processus politique.

Les atrocités que l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) continue de commettre dans la sous-région, et leurs conséquences néfastes pour la population civile, en particulier en République démocratique du Congo et en République centrafricaine, demeurent la principale menace pour la paix et la sécurité de l'ensemble de la région. Nous soulignons l'importance de fournir un appui régional et international à la Force d'intervention régionale de l'Union africaine, compte tenu du vide sécuritaire dont la LRA et d'autres groupes armés ont profité pour intensifier leurs activités criminelles. Nous saluons la décision du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine de maintenir l'Initiative de coopération régionale pour l'élimination de la LRA, dirigée par l'Union africaine, et nous demandons également à l'Union africaine et aux partenaires internationaux de renouveler leur appui à ce mécanisme.

Les conditions de sécurité et la situation humanitaire dans le bassin du lac Tchad méritent une attention urgente. Les attaques terroristes et les activités déstabilisatrices de Boko Haram et de l'État islamique d'Iraq et du Levant ont causé des pertes en vies humaines et des déplacements massifs de civils, avec des conséquences humanitaires dévastatrices. À cet égard, nous nous félicitons que l'Union africaine et la Commission du bassin du lac Tchad aient récemment validé la stratégie régionale de stabilisation, de relèvement et de résilience des régions du bassin touchées par les activités de Boko Haram. Compte tenu de l'urgence de la situation, nous encourageons les partenaires internationaux à honorer leurs engagements sans délai.

Les États de la région se sont heurtés à des difficultés sans précédent dans la lutte contre le terrorisme. En conséquence, nous devons appuyer l'action menée par le BRENUAC pour coordonner les activités des organisations régionales dans la lutte contre le terrorisme. Les défis posés par l'extrémisme violent généralisé et les menaces qui continuent de peser sur la sécurité transfrontière, ainsi que la criminalité sont exacerbés par l'afflux illicite d'armes légères et de

petit calibre dans l'ensemble de la région. Nous nous félicitons des résultats de la première Conférence des États parties à la Convention de l'Afrique centrale pour le contrôle des armes légères et de petit calibre, de leurs munitions et de toutes pièces et composants pouvant servir à leur fabrication, réparation et assemblage, notamment sa décision d'établir un secrétariat avec un fonds d'affectation spéciale. Cette convention contribue à l'Agenda 2063 de l'Union africaine et à son initiative « Faire taire les armes en Afrique d'ici 2020 », et crée un cadre permettant à l'Afrique d'atteindre les objectifs de développement durable. Il importe que les pays qui n'ont pas encore ratifié la Convention le fassent dans les meilleurs délais, de manière à renforcer son application et à faciliter la mobilisation des ressources.

Malgré les problèmes existants dans la région, nous prenons note de l'engagement des pays et des efforts visant à renforcer l'intégration sous-régionale, ainsi que des réformes en cours visant à renforcer la gouvernance démocratique en facilitant le processus électoral, de manière à assurer des élections pacifiques, libres, régulières et crédibles. Mais il reste beaucoup à faire pour mettre en œuvre des mesures de confiance, consolider les acquis et progresser dans la réalisation des objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des stratégies et programmes de l'Union africaine, en particulier l'Agenda 2063 et l'initiative « Faire taire les armes en Afrique d'ici 2020 », qui doivent être exécutés avec l'appui de la communauté internationale.

En conséquence, le BRENUAC joue un rôle de coordination en tant que secrétariat du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale, apportant ainsi une contribution précieuse. Il importe que l'Union africaine, la Commission du bassin du lac Tchad et l'ONU continuent d'œuvrer à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une stratégie régionale bien coordonnée, ainsi qu'à la recherche des causes profondes de la crise, qui sont transnationales et transfrontalières. Dans le même temps, pour être efficace et rationalisée, l'ONU doit être unie dans l'action, renforcer le lien entre sécurité et développement pour une stabilité politique et socio-économique plus durable, et adopter une approche solide impliquant une collaboration régionale et la participation des pays et des dirigeants influents de la région.

À l'expiration à la fin de ce mois de son mandat de membre élu du Conseil de sécurité pour la période 2017-2018, le Kazakhstan se retirera. Nous avons été

profondément attachés à l'Afrique, car nous voyons qu'elle a un fort potentiel d'occuper une place de plus en plus importante dans l'économie mondiale de ce siècle. Nous voyons la grande promesse qu'elle recèle, ainsi que les problèmes auxquels elle se heurte. Même s'il s'agit de la dernière séance sur le BRENUAC et le bassin du lac Tchad au cours du mandat de ma délégation au Conseil, nous continuerons de nous intéresser à l'Afrique et de l'aider à surmonter les menaces auxquelles elle est confrontée. Nous offrons notre solidarité pour aider la région à atteindre les grands objectifs qu'elle s'est fixés. Le Kazakhstan continuera d'œuvrer, via l'Assemblée générale et d'autres instances, à la réalisation de la vision du continent africain et de sa population.

Le Président : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de la Côte d'Ivoire.

Ma délégation remercie M. François Louncény Fall pour sa présentation du rapport semestriel du Secrétaire général (S/2018/1065) sur la situation sociopolitique et sécuritaire en Afrique centrale et dans le bassin du lac Tchad, ainsi que sur les activités menées par le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC) dans le cadre de son mandat.

Je voudrais dire au Représentant spécial qu'en Côte d'Ivoire, à l'instar de son pays, nous apprécions au plus haut point le travail immense qu'il abat dans cette sous-région chère au cœur des Africains, mais qui, hélas, est aujourd'hui minée par des problèmes énormes, en raison de l'inconséquence humaine, mais aussi en raison des surprises désagréables que la nature sait parfois réserver à l'existence humaine. Je pense notamment à l'assèchement rapide du lac Tchad, autrefois source de vie, qui devient aujourd'hui source de problèmes, et qui entraîne avec lui un cortège de besoins humanitaires énormes. C'est la raison pour laquelle je voudrais saluer la présence parmi nous ce matin de M^{me} Reena Ghelani, Directrice des opérations et de la communication du Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires, pour la qualité de son exposé, et la remercier pour tout ce qu'elle fait également pour appeler notre attention diligente sur les questions humanitaires dans cette sous-région.

La Côte d'Ivoire salue les progrès réalisés récemment dans plusieurs pays de l'Afrique centrale, notamment la tenue d'élections dans des conditions plus ou moins apaisées. Ma délégation reste cependant préoccupée par la persistance des défis politiques et sécuritaires multiformes tels que les conflits armés,

le terrorisme, le trafic de ressources naturelles, le braconnage, la criminalité transnationale organisée et la piraterie maritime, qui ont des conséquences désastreuses sur le plan humanitaire, comme je le disais tout à l'heure.

En République centrafricaine, l'absence de l'autorité de l'État sur une partie importante du territoire national, les attitudes contradictoires des dirigeants des groupes armés quant à leur engagement en faveur d'un accord de paix global en République centrafricaine, la recrudescence de la violence à tendance ethnique et religieuse, tels les événements meurtriers du 15 novembre à Alindao, dans le nord-est du pays, ainsi que les attaques répétées contre la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine, continuent d'être une source d'inquiétudes. Au regard de cette situation, la Côte d'Ivoire salue et encourage les efforts du Président de la République centrafricaine, M. Faustin Archange Touadera, et de son gouvernement, qui privilégient le dialogue constructif et la concertation avec tous les acteurs nationaux et régionaux, y compris les groupes armés et la société civile, afin d'aboutir à une réconciliation nationale inclusive, indispensable pour parvenir à une paix durable.

À cet égard, la mise en œuvre de la feuille de route de l'Initiative africaine pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine, à laquelle mon pays apporte son plein soutien, pourrait constituer la clef d'une sortie de crise pacifique et durable en République centrafricaine. Dans cette optique, la décision de l'ONU et de l'Union africaine de nommer conjointement un envoyé spécial en vue d'imprimer une nouvelle dynamique à la mise en œuvre de cette initiative est d'une importance capitale. Par ailleurs, l'engagement des pays de la région, et en particulier les États voisins, notamment par le biais des commissions mixtes, garde toute sa pertinence dans la gestion efficace de cette crise, face notamment au défi de la criminalité transnationale.

Concernant la République démocratique du Congo, les progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'accord politique du 31 décembre 2016, dénommé accord de la Saint-Sylvestre, et le bon déroulement des préparatifs des élections générales du 23 décembre 2018, si importantes pour la stabilité du pays et de la sous-région, constituent des avancées qu'il convient de saluer. Afin de maintenir cette dynamique positive, ma délégation appelle tous les acteurs politiques congolais à œuvrer de sorte à créer un environnement favorable au

déroulement d'élections libres, transparentes, crédibles et paisibles. Par ailleurs, l'immensité des défis sécuritaires, humanitaires et sanitaires, notamment dans l'est du pays, marqué par la persistance de l'épidémie d'Ebola, appelle de la part du Gouvernement congolais et de la communauté internationale une intensification et une coordination des efforts afin de faire face efficacement à cette pandémie.

À cet égard, la résolution 2439 (2018) adoptée le 30 octobre par le Conseil concernant l'épidémie d'Ebola en République démocratique du Congo ainsi que l'action de tous les acteurs pertinents, y compris la MONUSCO et les partenaires bilatéraux et multilatéraux, est nécessaire dans la lutte contre cette épidémie afin de créer un environnement favorable au retour d'une paix durable et de la stabilité en République démocratique du Congo.

Concernant la situation au Burundi, la Côte d'Ivoire salue les efforts déployés par le facilitateur et le médiateur dans la crise dans ce pays, en vue de garantir l'inclusivité du dialogue politique interburundais. Cependant, elle craint que l'absence du Gouvernement burundais et de certains acteurs politiques à la cinquième session des pourparlers interburundais, tenue du 24 au 29 octobre 2018 à Arusha, en Tanzanie, ne contribue à replonger le processus politique dans l'impasse. C'est pourquoi ma délégation encourage la communauté internationale, l'Union africaine et la Communauté d'Afrique de l'Est à poursuivre leurs efforts en faveur de la paix et de la stabilité au Burundi, dans la perspective de la tenue d'élections apaisées en 2020.

La situation sécuritaire dans le bassin du lac Tchad constitue également une source de préoccupation pour ma délégation en raison de la menace persistante du groupe Boko Haram, dont les activités criminelles et terroristes ont des répercussions désastreuses sur les populations civiles, notamment les enfants, les femmes et les filles au Cameroun, au Tchad et au Niger. Dans l'optique de combattre ce fléau, la mise en place de la Stratégie régionale en faveur de la stabilisation, du redressement et de la résilience des zones du bassin du lac Tchad touchées par les activités de Boko Haram, validée par l'Union africaine et la Commission du bassin du lac Tchad le 30 août 2018, est à saluer. Nous appelons les partenaires internationaux à honorer leurs promesses d'aide, telles qu'annoncées les 3 et 4 septembre à Berlin lors de la Conférence de haut niveau sur la région du lac Tchad.

Par ailleurs, les agissements de l'Armée de résistance du Seigneur, en dépit de la réduction de ses capacités opérationnelles, demeurent une menace pour la sécurité des civils, particulièrement en République centrafricaine et en République démocratique du Congo. La décision du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine visant à maintenir l'Initiative de coopération régionale pour l'élimination de l'Armée de résistance du Seigneur, en attendant l'élaboration d'une stratégie de retrait progressif de cette initiative, permettrait de maintenir ce groupe armé sous pression et de l'affaiblir considérablement.

Les difficultés relevées démontrent la nécessité de la mise en place d'une stratégie de coopération régionale participative et inclusive à l'égard de toutes les composantes des populations concernées afin d'apporter une réponse appropriée aux défis qui minent l'Afrique centrale. À cet égard, mon pays soutient les efforts déployés par la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) en faveur de la paix et de la sécurité et salue la validation du plan d'action régional concernant la participation des femmes aux activités de sortie de crise dans la région, en application de résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité, conformément aux recommandations du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale.

Le partenariat entre les organisations régionales, sous-régionales et intergouvernementales dans le cadre d'un partage d'expériences et d'un soutien mutuel en vue de faire face au défi de la lutte contre l'instabilité s'avère d'une utilité capitale. Le Sommet conjoint des chefs d'État et de gouvernement de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et de la CEEAC sur la paix, la sécurité, la stabilité et la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, tenu le 30 juillet 2018, est une bonne illustration de cette coopération. Nous en appelons à l'appui de la communauté internationale en vue de la mise en œuvre des conclusions de ce sommet.

Il convient également de souligner l'importance de la collaboration entre la CEEAC et la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale, dans le cadre de l'intégration et de la coopération régionales,

notamment sur les questions de paix et de sécurité, de même que la bonne collaboration entre le BRENUAC et le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, visant à harmoniser l'approche de l'ONU en faveur de la paix et de la sécurité dans leurs sous-régions respectives.

Le rapport du Secrétaire général (S/2018/1065) nous instruit utilement sur les activités de bons offices, de diplomatie préventive et de médiation du BRENUAC, qui ont permis de réaliser au cours de ces derniers mois des progrès en matière de sécurité, de paix et de stabilité en Afrique centrale. Elles ont porté notamment sur la prévention et l'atténuation des crises, l'appui à la mise en place de réformes politiques inclusives et la promotion du dialogue, contribuant ainsi à l'issue pacifique des élections, notamment à Sao Tomé-et-Principe.

De même, le rôle de coordination joué par le BRENUAC entre les différentes représentations de l'ONU dans la région est un facteur important dans la synergie des actions de l'ONU en Afrique centrale. En témoigne la tenue du premier atelier des représentants des composantes politique de l'ONU dans la région, les 5 et 6 novembre à Libreville, sous la coordination du Bureau régional, en réponse à l'appel du Conseil de sécurité dans sa déclaration présidentielle du 10 août (S/PRST/2018/17).

Pour terminer, la Côte d'Ivoire réaffirme son soutien au Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale et au Représentant spécial du Secrétaire général, dont la mission de bons offices et de diplomatie préventive demeure pertinente dans la recherche de la paix, de la stabilité et du développement socioéconomique des États d'Afrique centrale. C'est pourquoi la Côte d'Ivoire a apporté son plein soutien au renouvellement du mandat du BRENUAC jusqu'au 31 août 2021.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur ma liste. J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 12 h 30.